

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION, DU
DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL - LIBERTÉ - PATRIE



MINISTÈRE AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE, CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE ET DE
L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

ENQUÊTE PAR TÉLÉPHONIE MOBILE

RESULTATS DES MODULES :

- INCLUSION FINANCIÈRE
- ÉDUCATION
- COHESION SOCIALE
- ÉLECTRICITÉ ET TRANSPORT
- HABITAT
- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
- EAU, INSTALLATIONS SANITAIRES & HYGIÈNE
- TRAVAIL
- GOUVERNANCE
- MISE À JOUR DES INFORMATIONS DES MÉNAGES

Financement : Banque Mondiale/Gouvernement

Septembre 2015

COORDONNATEUR NATIONAL

N'GUISSAN Kokou Yao

Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et
Démographiques

DIRECTEUR TECHNIQUE

GENTRY Akoly

Directeur des Echanges et de la Coordination

ÉQUIPE TECHNIQUE

GENTRY Akoly, TELOU Tchilabalo, AGBOBLY-ATAYI Ayikoué honoré, GUEMA Dyen,
HOUESSOU Komlan Mensan, KOKOLOKO Essopha

TRAITEMENT INFORMATIQUE

GENTRY Akoly, HOUESSOU Komlan, KOKOLOKO Essopha, GBANDI Tchapo, TELOU
Tchilabalo, AGBOBLY-ATAYI Ayikoué honoré, GUEMA Dyen

ÉQUIPE DE RÉDACTION DU RAPPORT FINAL

GENTRY Akoly, TELOU Tchilabalo, AGBOBLY-ATAYI Ayikoué honoré, HOUESSOU
Komlan Mensan, KOKOLOKO Essopha, GBANDI Tchapo ACCROMBESSY Félicien,
TCHAZIM Malassima

ASSISTANT INTERNATIONAL

ACCROMBESSY Félicien

Assistant technique de la Banque Mondiale

Table des matières

TABLE DES MATIERES	3
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES TABLEAUX	6
1 INCLUSION FINANCIERE	10
INTRODUCTION	10
1.1 PROPORTION DES PERSONNES QUI DISPOSENT D'UN COMPTE	10
1.2 CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	11
1.3 INDIVIDUS DISPOSANT D'UNE CARTE DEBIT	11
1.4 FREQUENCE DE DEPOT ET DE RETRAIT	12
1.5 RAISONS POUR LESQUELLES LES GENS N'ONT PAS DE COMPTE	12
1.6 MOYENS DE COTISATION DES INDIVIDUS NE DISPOSANT PAS DE COMPTE	13
1.7 UTILISATION D'EPARGNE PAR LES INDIVIDUS NE DISPOSANT PAS DE COMPTE	14
1.8 MOYEN D'EMPRUNT DES INDIVIDUS.....	14
1.9 UTILISATION FAITE DE L'ARGENT EMPRUNTE.....	15
1.10 POSSIBILITES D'EMPRUNTER DE L'ARGENT	15
CONCLUSION.....	16
2 EDUCATION	17
INTRODUCTION	17
2.1 COMPARAISON DES INDICATEURS DE L'ENQUETE QUIBB ET DE L'ENQUETE DE BASE DE L'ETM	17
2.1.1 <i>Alphabétisation.....</i>	17
2.1.2 <i>Fréquentation scolaire.....</i>	17
2.1.3 <i>Types d'écoles.....</i>	18
2.2 ACCES AUX INFRASTRUCTURES SCOLAIRES.....	18
2.3 POINT DE VUE DES ENQUETES SUR UNE ABSENCE EVENTUELLE DES ENSEIGNANTS POUR RETARD DANS LE VERSEMENT DE SALAIRE 19	
CONCLUSION.....	23
3 COHESION SOCIALE.....	24
INTRODUCTION	24
3.1 APPARTENANCE A UNE ASSOCIATION OU GROUPE ET NIVEAU DE PARTICIPATION AUX REUNIONS.....	24
3.2 CONFIDENCE A UNE PERSONNE POUR UNE PRISE DE DECISION IMPORTANTE	25
3.3 CONTRIBUTION A LA CONSTRUCTION DE LA COMMUNAUTE	25
3.4 SOURCES D'INFORMATIONS DES INDIVIDUS	26
CONCLUSION.....	26
4 ELECTRICITE ET TRANSPORT.....	28
INTRODUCTION	28
4.1 TRANSPORT	28
4.1.1 <i>Utilisation des moyens de transport</i>	28
4.1.2 <i>Reproches faites aux transports publics</i>	29

4.2	ELECTRICITE.....	30
	CONCLUSION.....	31
5	MODULE HABITAT	32
	INTRODUCTION	32
5.1	TYPES DE LOGEMENT	32
5.2	DIFFERENTS TYPES DE MATERIAUX UTILISES DANS LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS	32
5.3	DIFFERENTS TYPES DE MATERIAUX DONT SONT CONSTRUITS LES MURS	33
5.4	TYPES DE MATERIAUX UTILISES POUR LES TOITS	33
5.5	NATURE DES SOLS	33
5.6	NOMBRE DE PIECES PAR MENAGES	34
5.7	DIFFERENTES MODES D'ECLAIRAGE DES MENAGES	34
5.8	DIFFERENTES SOURCES D'ENERGIE UTILISEES POUR LA CUISSON	35
5.9	DIFFERENTES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS	35
5.10	TEMPS MIS PAR LES MENAGES POUR ALLER CHERCHER DU BOIS	35
5.11	NIVEAU D'IMPORTANCE DE L'UTILISATION DU BOIS PAR LES MENAGES	36
6	MODULE SECURITE ALIMENTAIRE.....	37
	INTRODUCTION	37
6.1	PROPORTION DES MENAGES AYANT CONNU DE PENURIE DE NOURRITURE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	37
6.2	CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES A LOME.....	38
6.3	EN CAS DE PENURIE DE NOURRITURE, QUI MANGE LE MOINS	38
6.4	STRATEGIES POUR PALIER L'INSECURITE ALIMENTAIRE	39
7	MODULE EAU, INSTALLATIONS SANITAIRES ET HYGIENE	40
	INTRODUCTION	40
7.1	EAU.....	40
7.1.1	<i>Les différentes sources d'eau potable</i>	<i>40</i>
7.1.2	<i>Temps mis par les ménages pour atteindre leur source d'eau potable</i>	<i>41</i>
7.1.3	<i>Moyens utilisés par les ménages afin de rendre l'eau potable</i>	<i>41</i>
7.1.4	<i>Nombre de jours pendant lesquels les ménages ont manqué d'eau durant les deux semaines ayant précédé l'enquête.....</i>	<i>42</i>
7.2	INSTALLATIONS SANITAIRES.....	42
7.2.1	<i>Types de toilettes généralement utilisés par les membres des ménages</i>	<i>42</i>
7.2.2	<i>Utilisations communes des installations sanitaires.....</i>	<i>43</i>
7.2.3	<i>Nombre de ménages qui ont une utilisation commune des installations sanitaires non publiques</i>	<i>43</i>
7.2.4	<i>Les moyens utilisés par les ménages pour le traitement des excréments émis par leurs enfants.....</i>	<i>43</i>
7.2.5	<i>La vidange des fosses à toilettes.....</i>	<i>44</i>
7.2.6	<i>Fréquence de vidange des fosses à toilettes.....</i>	<i>44</i>
7.3	HYGIENE.....	45
7.3.1	<i>Ménages dont les membres se lavent les mains à l'aide d'un savon</i>	<i>45</i>
7.3.2	<i>Circonstances dans lesquelles les membres des ménages ont utilisé du savon pour se laver les mains.....</i>	<i>45</i>
8	MODULE TRAVAIL.....	47
	INTRODUCTION	47
8.1	NATURE DES ACTIVITES.....	47
8.1.1	<i>Types des activités exercées au cours des six derniers mois</i>	<i>47</i>

8.1.2	<i>Secteur des activités principales exercées au cours des six derniers mois</i>	48
8.2	CONDITIONS DANS L'ACTIVITE PRINCIPALE	49
UN PEU PLUS DU QUART DES TRAVAILLEURS NE SONT PAS SATISFAITS DANS LEUR ACTIVITE PRINCIPALE.....		52
8.2.1	<i>Activités secondaires et analyse de l'inactivité</i>	52
8.2.2	<i>Activité secondaire</i>	52
8.3	INACTIVITE	53
9	GOVERNANCE	55
INTRODUCTION		55
9.1	LES DOMAINES VERS LESQUELS DEVRAIENT ETRE ORIENTES EN PRIORITE LES DEPENSES PUBLIQUES.....	55
9.2	SATISFACTION DES RESIDENTS SUR LA GESTION DES BESOINS DE LA POPULATION PAR LE GOUVERNEMENT.....	56
9.3	CONFIANCE DES POPULATIONS EN LES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT	57
9.4	CORRUPTION DANS LES SERVICES PUBLICS.....	58
9.5	OPINIONS DES POPULATIONS SUR LES QUESTIONS DE GOUVERNANCE.....	59
CONCLUSION.....		60
10	MISE A JOUR DES INFORMATIONS DES MENAGES	61
10.1	MIGRATION.....	61
INTRODUCTION		61
10.1.1	<i>Présentation générale de l'échantillon</i>	61
10.1.2	<i>Mouvement des anciens individus des ménages</i>	61
10.1.3	<i>Nouveaux individus ayant intégrés les ménages</i>	62
10.1.4	<i>Caractéristiques des répondants</i>	63
10.1.5	<i>Déplacement des répondants par rapport à leur lieu de naissance</i>	64
10.1.6	<i>Raison des déménagements des répondants de leur lieu de naissance</i>	65
10.2	SECURITE ALIMENTAIRE	65
INTRODUCTION		65
10.2.1	<i>Alimentation</i>	65
10.2.2	<i>Proportion des ménages ayant connu de pénurie de nourriture au cours des 12 derniers mois</i>	66
10.2.3	<i>Causes de l'insécurité alimentaire des ménages à Lomé</i>	67
10.2.4	<i>Stratégies utilisées pour palier l'insécurité alimentaire</i>	67
•	<i>Réduction de ration alimentaire à un groupe d'individus</i>	67
•	<i>Autres stratégies utilisées pour palier l'insécurité alimentaire</i>	68
10.3	SANTE ET BIENS DURABLES	69
INTRODUCTION		69
10.3.1	<i>Personnes ayant souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 4 semaines précédant la collecte</i> 69	
10.3.2	<i>Conditions de traitement dans les centres de santé formels</i>	71
10.3.3	<i>Raisons pour lesquelles les personnes malades ne sont pas allées dans un centre de santé</i>	73
10.3.4	<i>Possession de biens durables par les ménages</i>	73
CONCLUSION.....		75

Liste des graphiques

Graphique 1 : Proportion des ménages selon le temps mis pour s’approvisionner en bois.....	36
Graphique 2 : Proportions des ménages selon la part de bois de chauffe acheté dans ce qui est utilisé dans la semaine	36
Graphique 3: Proportions de ménages selon le temps qu’ils mettent pour atteindre leurs sources d’eau potable	41
Graphique 4 : Proportions de ménages selon le nombre de jours pendant lesquels ils ont manqué d’eau durant les deux semaines ayant précédé l’enquête	42
Graphique 5 : Proportions des répondants (%) suivant les activités effectuées au cours des six derniers mois.	47
Graphique 6: Proportion des travailleurs selon leur statut dans l’emploi.	50
Graphique 7 : Proportion des travailleurs selon la participation ou non à un plan de retraite.	51
Graphique 8: Proportion des travailleurs selon le temps mis pour se rendre au lieu de travail.	51
Graphique 9: Proportion des travailleurs selon qu’ils sont satisfaits ou non.....	52
Graphique 10 : Proportion des individus selon leurs satisfactions sur le mode de gestion des besoins de la population par le gouvernement	57
Graphique 11 : Proportion des individus selon les raisons principales de non signalement des cas de corruption	59
Graphique 12 : Répartition des répondants selon l’âge auquel ils ont quitté leurs lieux de naissance	64
Graphique 13 : Proportion des ménages selon les stratégies utilisées pour palier l’insécurité alimentaire.....	68
Graphique 14 : Proportions de ménages suivant la possession des biens durables	74

Liste des tableaux

Tableau 1 : Proportion des personnes qui disposent d'un compte.....	10
Tableau 2 : Proportion des personnes selon les raisons d’utilisation d’un compte.....	11
Tableau 3 : Proportion des personnes selon connaissance des institutions de microfinance	11
Tableau 4 : Proportion des personnes selon la disposition ou non d'une carte débit	11
Tableau 5 : Proportion des personnes selon la fréquence de dépôt et de retrait d’argent	12
Tableau 6 : Proportion des personnes selon les raisons pour lesquelles elles n'ont pas de compte	12
Tableau 7 : Proportion des personnes selon le moyen de cotisation de ceux qui n’ont pas de compte.....	13
Tableau 8 : Proportion des individus ne disposant pas de compte selon l’endroit où ils cotisent leur argent	13

Tableau 9 : Proportion des personnes selon l'utilisation de l'argent économisé.....	14
Tableau 10 : Proportion des personnes selon les lieu d'emprunt de l'argent	14
Tableau 11 : Proportion des personnes selon l'utilisation faite de l'argent emprunté.....	15
Tableau 12 : Comparaison du taux d'alphabétisation ETM et QUIBB (%).....	17
Tableau 13 : Comparaison du taux net de scolarisation ETM et QUIBB (%).....	18
Tableau 14 : Proportion des individus selon le type d'établissement scolaire fréquenté	18
Tableau 15: Taux d'accès au primaire et au secondaire (%)	18
Tableau 16 : Proportions des individus selon l'accès global par type d'établissement scolaire....	19
Tableau 17 : Proportions des individus selon l'accès global par moyen de déplacement.....	19
Tableau 18 : Avis des parents sur les conditions de leurs enfants dans les établissements scolaires	20
Tableau 19 : Proportions des enfants selon certaines questions spécifiques (%)	21
Tableau 20 : Proportions des effectifs par classe selon le type d'école (%)	22
Tableau 21 : Evaluation en Mathématique	22
Tableau 22 : Proportion d'individus selon leur appartenance ou non à une association ou à un groupe (%)	24
Tableau 23 : Proportion des individus selon les personnes à qui elles se sont confiées (%).....	25
Tableau 24: proportions des individus selon leurs principales sources d'informations (%)	26
Tableau 25 : Proportions des individus selon le moyen de transport utilisé.....	29
Tableau 26: Proportions des individus selon les reproches aux transports publics (%).....	29
Tableau 27 : Proportions des individus selon les reproches aux transports publics (%).....	29
Tableau 28 : Proportions des ménages selon les principales sources d'électricité.....	30
Tableau 29 : Proportions des ménages selon la fréquence de coupure de courant au cours des six (06) derniers mois par la région (%).....	30
Tableau 30 : Proportions des ménages selon la fréquence de coupure de courant par rapport à il y a six (06) mois par région (%)	31
Tableau 31: Répartition des ménages selon le type de propriété	32
Tableau 32 : Répartition des ménages selon les différents types de matériaux utilisés dans la construction des logements	32
Tableau 33 : Effectifs et proportions de ménages selon la qualité des murs	33
Tableau 34 : Effectifs et proportions des ménages selon la qualité des toits.....	33
Tableau 35 : Effectifs et proportions des ménages selon la nature des sols	34
Tableau 36 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces séparées occupées	34
Tableau 37 : Répartition des ménages selon les sources d'éclairage	34
Tableau 38 : Répartition des ménages selon la source d'énergie utilisée pour la cuisson	35
Tableau 39 : Répartition des ménages selon leurs sources d'approvisionnement en bois	35
Tableau 40: Informations sur les pénuries de nourriture auprès des ménages au cours des 12 derniers mois	37
Tableau 41 : Proportion des ménages selon les causes de l'insécurité alimentaire à Lomé.....	38
Tableau 42 : Proportion des ménages selon les individus qui mangent le moins en cas de pénurie alimentaire.....	38

Tableau 43 : Proportion des ménages selon les stratégies utilisées pour palier l'insécurité alimentaire.....	39
Tableau 44: Proportion des ménages selon les principales sources d'eau potable utilisées.....	40
Tableau 45 : Proportion des ménages selon les différents types de moyens utilisés pour rendre l'eau potable.....	41
Tableau 46 : Proportion des ménages selon les types de toilettes utilisés.....	43
Tableau 47 : Répartition des ménages selon le nombre de ménages qui partagent une même installation sanitaire non publique.....	43
Tableau 48: Proportion des ménages selon les moyens utilisés pour le traitement des excréments émis par leurs enfants âgés de moins de 7 ans.	44
Tableau 49 : Proportion des ménages selon les fréquences de vidange des fosses à toilettes.....	44
Tableau 50 : Proportion des ménages selon les personnes en charge de la vidange des fosses à toilettes.....	45
Tableau 51: Proportion des ménages selon les moyens utilisés pour la vidange des fosses à toilette	45
Tableau 52: Proportion des ménages selon les circonstances dans lesquelles les membres ont utilisé du savon pour se laver les mains.....	46
Tableau 53: Proportion des travailleurs de la commune de Lomé selon leurs activités principales en termes de temps travaillé exercées au cours de des 6 derniers mois	48
Tableau 54: Proportion des travailleurs selon le secteur de l'activité principale.....	48
Tableau 55: Proportion des travailleurs selon le type d'employeur de l'activité principale	49
Tableau 56: Statistiques de tendance et de dispersion de nombre d'heures de travail au cours des 7 derniers jours	49
Tableau 57 : Proportion (%) des travailleurs selon le statut dans l'emploi et l'existence de contrat ou non	50
Tableau 58: Statistiques de tendance et de dispersion de nombre d'heures de travail au cours des 7 derniers jours.....	52
Tableau 59 : Proportion des inactifs au cours des 6 derniers mois selon les raisons de leur inactivité.....	53
Tableau 60: Proportion des chercheurs d'emploi selon la méthode utilisée.....	53
Tableau 61 : Proportion (%) des individus selon leur mobilité pour trouver un meilleur emploi.	54
Tableau 62 : Proportion des répondants selon la première priorité, la deuxième priorité et la troisième priorité dans l'orientation des dépenses publiques.	56
Tableau 63 : Proportion des individus selon leur confiance en les institutions de l'Etat.....	58
Tableau 64 : Proportion des personnes interrogées ayant payé un pot de vin ou offert un cadeau aux autorités publiques	58
Tableau 65 : Proportion des individus selon leur liberté d'expression et l'égalité des individus..	60
Tableau 66 : Proportions des individus selon leurs départs ou non des ménages.....	61
Tableau 67 : Proportions des individus selon les nouveaux lieux d'installation de ceux qui ont quitté leur ménage	62

Tableau 68 : Proportions des individus selon les raisons pour lesquelles ils quittent leurs ménages	62
Tableau 69 : Répartition des nouveaux indivisus selon leurs relations avec les chefs de ménage	63
Tableau 70 : Répartition des nouveaux individus qui ont intégré les ménages selon leurs situations matrimoniales	63
Tableau 71 : Pourcentage des répondants qui vivent toujours ou non dans leurs foyers	63
Tableau 72 : Répartition des répondants selon leurs lieux d'installation après avoir quitté leur lieu de naissance.....	64
Tableau 73 : Répartition des répondants par raison de déménagement de leurs lieux de naissance	65
Tableau 74 : Statistiques sommaires sur le nombre de jours que les ménages ont consommé les différents aliments	66
Tableau 75 : Répartition des ménages ayant connu une pénurie de nourriture au cours des douze derniers mois précédant l'enquête.....	66
Tableau 76 : Proportions des ménages selon les causes de l'insécurité alimentaire au cours des douze derniers mois	67
Tableau 77 : Pourcentage des ménages selon les catégories d'individus qui mangent le moins en cas de pénurie	68
Tableau 78 : Proportion des personnes ayant souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 4 dernières semaines.....	69
Tableau 79 : Proportions des répondants suivant les types de maladie ou de blessure dont ils ont souffert au cours des 4 dernières semaines précédant la collecte	69
Tableau 80 : Proportions des répondants suivant les moyens utilisés pour soulager les maladies ou blessures	71
Tableau 81 : Statistiques sommaires sur le temps mis pour se rendre à l'hôpital et le temps d'attente.	71
Tableau 82 : Proportions de répondants selon le personnel soignant ayant diagnostiqué les maladies/blessures	72
Tableau 83 : Proportion des patients selon les types de dépenses effectuées.	72
Tableau 84 : Proportions de répondants selon les raisons pour lesquelles ils ne sont pas allés dans un centre de santé	73
Tableau 85 : Prix de vente des biens durables, proposés par les ménages	74

1 Inclusion financière

Introduction

Dans le cadre de la production des données actualisées à temps réel sur les conditions de vie des ménages, et de permettre aux différents acteurs de développement d'utiliser les données produites pour faire le suivi et l'évaluation des effets de leurs actions, la DGSCN a réalisé depuis le mois de février 2014 une enquête par téléphonie mobile (ETM). Cette enquête est un outil développé par la Banque Mondiale pour le suivi des conditions de vie des ménages. Elle permet de collecter la quantité d'informations minimum nécessaire à l'identification et à la classification de groupes cibles, et de fournir les indicateurs de base de bien-être permettant de faire le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté.

Ce travail propose donc une analyse de quelques indicateurs essentiels du module « inclusion financière » qui permet d'évaluer les comportements des individus face à la gestion et à l'utilisation de leurs portefeuilles, ainsi que leurs attitudes face aux différentes institutions financières.

1.1 Proportion des personnes qui disposent d'un compte

Le module inclusion financière a été administré 502 individus à raison d'un individu par ménage de l'échantillon de l'Enquête par téléphonie Mobile. Parmi ces individus, un peu plus de deux sur cinq ont déclaré disposé d'un compte. L'analyse suivant le sexe montre que cette proportion est relativement plus élevée chez les hommes (52,36%) que chez les femmes (32,90%).

Tableau 1 : Proportion des personnes qui disposent d'un compte

	Masculin	Féminin	Ensemble
Proportion des individus qui dispose d'un compte (%)	52,36	32,90	40,24
Proportion des individus qui ne dispose d'un compte (%)	47,64	67,10	59,76
Total (%)	100	100	100

Source : ETM

L'étude selon les différents types de comptes ressort que :

- la quasi-totalité des individus disposant d'un compte (99,01%) ont leur compte logé dans une institution bancaire ou financière ;
- 5,45% des individus ont un compte logé à la poste ;
- 3,47% des individus ont un compte logé dans une entreprise de téléphonie mobile.

Plus de sept individus sur dix (70,79%) disposant d'un compte, l'utilisent uniquement pour des transactions personnelles, contre 12,87% qui l'utilisent pour des affaires professionnelles uniquement. 16,34% utilisent leur compte à la fois pour les transactions personnelles et les affaires professionnelles.

Tableau 2 : Proportion des personnes selon les raisons d'utilisation d'un compte

	Masculin	Féminin	Ensemble
Transactions personnelles (%)	78,00	63,73	70,79
Affaires professionnelles (%)	15,00	10,78	12,87
Les deux (%)	7,00	25,49	16,34
Total (%)	100	100	100

Source : ETM

1.2 Connaissance des institutions de microfinance

Parmi ceux qui disposent d'un compte, la quasi-totalité (99,01%) connaît les institutions de microfinance et environ sept sur dix (67,33%) de ces derniers disposent d'un compte dans ces institutions.

Tableau 3 : Proportion des personnes selon connaissance des institutions de microfinance

	Masculin	Féminin	Ensemble
Ceux qui connaissent une institution de microfinance (%)	98,00	100,00	99,01
Ceux qui possèdent un compte dans une institution de microfinance (%)	53,00	81,37	67,33
Ceux qui connaissent une institution de microfinance et qui n'y ont pas un compte (%)	47,96	18,63	33,00

Source : ETM

1.3 Individus disposant d'une carte débit.

Parmi les individus qui disposent au moins d'un compte, 11,88% possède une carte débit. La proportion des hommes qui en disposent soit 16,00% est presque le double de celle des femmes (7,84%).

Tableau 4 : Proportion des personnes selon la disposition ou non d'une carte débit

	Hommes	Femmes	Ensemble
Au moins un compte bancaire (%)	16,00	7,84	11,88

Source : ETM

1.4 Fréquence de dépôt et de retrait

Il ressort de l'analyse que 43,56% des individus qui disposent d'un compte font au plus deux dépôts dans le mois.

De plus, 53,96% des individus font des retraits au plus deux fois par mois. Cette proportion est suivie de celle des individus qui ne font pas de retrait dans le mois (43,06%).

Tableau 5 : Proportion des personnes selon la fréquence de dépôt et de retrait d'argent

	0 fois	1-2 fois	3 à 5 fois	6 fois et plus
Fréquence de dépôt (%)	33,17	43,56	5,45	17,82
Fréquence de retrait (%)	43,06	53,96	2,48	0,5

Source : ETM

1.5 Raisons pour lesquelles les gens n'ont pas de compte

La principale raison pour laquelle les individus n'ont pas de compte est le fait qu'ils n'ont pas assez d'argent pour ces services. En effet, plus de huit personnes sur dix (81,00%) de ceux qui n'ont pas de compte estiment qu'ils n'ont pas assez d'argent pour ces services. Elle est suivie du fait que les institutions sont trop coûteuses (19,67%) et du manque de confiance (15,33%).

Tableau 6 : Proportion des personnes selon les raisons pour lesquelles elles n'ont pas de compte

		Masculin	Féminin	Ensemble
Institution trop éloignée (%)	oui	0,00	0,96	0,67
	non	100	99,04	99,33
Institution trop coûteuse (%)	oui	23,08	18,27	19,67
	non	76,92	81,73	80,33
Vous n'avez pas les documents nécessaires pour ouvrir un compte (%)	oui	3,30	3,37	3,33
	non	96,70	96,63	96,67
Vous n'avez pas confiance (%)	oui	16,48	14,9	15,33
	non	83,52	85,1	83,52
Vous n'avez pas assez d'argent pour ces services (%)	oui	72,53	84,62	81,00
	non	27,47	15,38	19,00
Pour des raisons religieuses (%)	oui	00	0,48	0,33
	non	100	99,52	99,67
Parce qu'un membre de la famille a déjà un compte (%)	oui	3,30	3,85	4,00
	non	96,7	96,15	96,00
Autre (%)	oui	19,78	10,58	13,33
	non	80,22	89,42	86,67

1.6 Moyens de cotisation des individus ne disposant pas de compte

Au cours des douze derniers mois, moins de quatre personnes sur dix (38,25%) ne disposant pas de compte ont quand même cotisé de l'argent. Cette proportion est relativement plus élevée chez les femmes (40,97%) que chez les hommes (33,51%).

Tableau 7 : Proportion des personnes selon le moyen de cotisation de ceux qui n'ont pas de compte

	Masculin	Féminin	Ensemble
Ceux qui ne disposent pas de compte et qui ont au moins cotisé de l'argent au cours des 12 dernier mois (%)	33,51	40,97	38,25
Ceux qui ne disposent pas de compte et qui n'ont pas cotisé de l'argent au cours des 12 dernier mois (%)	66,49	59,03	61,75

Source : ETM

Le moyen de cotisation qu'ils utilisent le plus est la thésaurisation (60,94%), suivi des clubs d'épargne informel (43,75%) et de la cotisation chez un membre de la famille/ami/collègue (11,98%).

Tableau 8 : Proportion des individus ne disposant pas de compte selon l'endroit où ils cotisent leur argent

	Masculin	Féminin	Ensemble
Ceux qui cotisent chez un membre de la famille/ami/collègue (%)	14,06	10,24	11,98
En utilisant un club d'épargne informel (donner des exemples locaux : par exemple, ROSCA, tontine, cagnotte, association de fossoyeurs, etc.) (%)	39,06	39,06	43,75
À la maison (%)	62,5	59,84	60,94
Ceux qui cotisent chez un membre de la famille, dans un club d'épargne informel et à la maison (%)	1,56	0,79	1,04
Ceux qui cotisent chez un membre de la famille et dans un club d'épargne informel (%)	1,56	1,57	1,56
Ceux qui cotisent chez un membre de la famille et à la maison (%)	7,81	7,09	7,81
Ceux qui cotisent dans un club informel et à la maison (%)	7,81	8,66	8,33

Source : ETM

1.7 Utilisation d'épargne par les individus ne disposant pas de compte

Au cours des douze derniers mois, environ neuf personnes sur dix (87,40%) ne disposant pas de compte et ayant épargné ont déclaré avoir utilisé leur épargne pour gérer les situations d'urgence ou pour subvenir à leur besoin en période de soudure.

Aussi, 44,79% d'entre ont-ils utilisé leur épargne pour assurer de futures dépenses pour l'éducation, les mariages, des achats importants, des intrants agricoles ou pour s'assumer pendant la vieillesse.

Tableau 9 : Proportion des personnes selon l'utilisation de l'argent économisé

	Masculin	Féminin	Ensemble
De futures dépenses pour l'éducation, un mariage, un achat important, des intrants agricoles, la vieillesse (%)	51,56	40,94	44,79
Une situation d'urgence ou une période où vous aurez un revenu moindre (%)	78,13	87,4	84,38

Source : ETM

1.8 Moyen d'emprunt des individus

Au cours des douze derniers mois, moins de la moitié des individus (44,42%), ont emprunté de l'argent. Parmi ces derniers, plus de la moitié (64,13%) a eu recours à un membre de la famille/ami/collègue. On peut citer entre autres sources d'emprunts les banques (banques mutualistes ou toute autre institution financière, par ex. : une coopérative, dans une proportion de 19,28%) et les institutions de microfinance (17,04%).

Tableau 10 : Proportion des personnes selon les lieu d'emprunt de l'argent

	Ensemble
Une banque, une banque mutualiste ou toute autre institution financière (par ex. : une coopérative) (%)	19,28
La poste (%)	0,45
Une institution de microfinance (%)	17,04
Une entreprise de téléphonie mobile (%)	0,45
Un membre de la famille/ami/collègue (%)	64,13
Une autre personne privée (un prêteur informel) (%)	3,14
Un club d'épargne informel (donner des exemples locaux : par exemple ROSCA, tontine, cagnotte, association de fossoyeurs, etc.) (%)	11,66
Votre employeur (%)	5,83

Un magasin pour un paiement en plusieurs fois ou un achat à crédit (%)	6,28
--	------

Source : ETM

1.9 Utilisation faite de l'argent emprunté

Parmi les individus qui ont emprunté de l'argent, une personne sur deux (51,12%) a utilisé cet argent pour régler une urgence. Plus du tiers (33,63%) l'a fait pour se procurer de la nourriture et 30,49% a utilisé cet argent pour des raisons de santé.

L'analyse selon le sexe, montre que la proportion d'hommes (59,77%) ayant emprunté de l'argent et qui l'utilisent pour les urgences est relativement supérieure à celle des femmes (45,19%). A l'inverse, la proportion des femmes ayant emprunté de l'argent et qui l'utilisent pour les affaires (37,78%) est relativement supérieure à celle des hommes (13,79%).

Tableau 11 : Proportion des personnes selon l'utilisation faite de l'argent emprunté

	Masculin	Féminin	Ensemble
Monter une affaire (%)	13,79	37,78	28,25
Payer des frais de scolarité (%)	12,64	8,89	10,41
Un mariage (%)	0	0,74	0,45
Un enterrement (%)	6,9	8,89	8,07
De la nourriture (%)	42,53	27,41	33,63
Une urgence (%)	59,77	45,19	51,12
Une raison de santé (%)	29,89	30,37	30,49
Régler des dettes (%)	3,45	9,63	7,17
Acheter votre maison ou un terrain (%)	6,9	1,48	3,59
Acheter des matériaux ou services pour construire, agrandir ou rénover votre maison (%)	3,45	1,48	2,24
Acheter des intrants agricoles ou de la nourriture pour les animaux (%)	1,15	0	0,45
Acheter du crédit téléphonique (%)	1,15	1,48	1,35
Autres raisons (%)	11,49	8,15	9,42

Source : ETM

1.10 Possibilités d'emprunter de l'argent

Environ six personnes sur dix estiment qu'ils peuvent emprunter une somme de 10 000 FCFA en cas de besoin. Parmi eux, la majorité (84,78%) pense pouvoir emprunter l'argent dont ils ont besoin auprès d'un membre de la famille/parent ou ami.

Contrairement à ce qui précède, seule une personne sur quatre estime pouvoir emprunter une somme de 50 000 FCFA en cas de besoin. Parmi ceux-là, 56,50% pensent pouvoir obtenir cette somme auprès d'un membre de la famille/parent ou ami.

Conclusion

L'analyse des indicateurs fourni par le module « inclusion financière » de l'Enquête par Téléphonie Mobile » révèle que près de six personnes sur dix ne dispose pas de compte (59,76%). Ceci est un élément important qui dénote la faiblesse de l'inclusion financière dans la zone de Lomé et de ses environs. Plus spécifiquement, les femmes, sont plus exclues de cette inclusion financière que les hommes, car il n'y a que trois femmes sur 10 (32,90%) qui disposent d'un compte.

En revanche, eu égard de l'exclusion des individus dans la disponibilité de compte des institutions classiques, il est facile de voir que, la majorité des individus, se sont rabattus sur les Systèmes Financiers Décentralisés pour se procurer des comptes. C'est ainsi que, près de sept personnes sur dix (63,33%) ont déclaré avoir un compte dans une institution de microfinance. Les femmes, possèdent plus de comptes (81,37%) dans ces institutions que les hommes (53,00%).

2 Education

Introduction

Dans le cadre de la production des données actualisées à temps réel sur les conditions de vie des ménages, et de permettre aux différents acteurs de développement d'utiliser les données produites pour faire le suivi et l'évaluation des effets de leurs actions, la DGSCN a réalisé depuis le mois de février 2014 une enquête par téléphonie mobile (ETM). Cette enquête est un outil développé par la Banque Mondiale pour le suivi des conditions de vie des ménages. Elle permet de collecter la quantité d'informations minimum nécessaire à l'identification et à la classification de groupes cibles, et de fournir les indicateurs de base de bien-être permettant de faire le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté.

Ce travail propose donc une analyse de quelques indicateurs essentiels, du module « éducation » afin d'apprécier le niveau de scolarisation et d'éducatons des individus enquêtés.

2.1 Comparaison des Indicateurs de l'enquête QUIBB et de l'enquête de base de l'ETM

2.1.1 Alphabétisation

L'alphabétisation concerne les individus de 15 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue quelconque ; ainsi la proportion de personnes alphabétisées est de 80,3% dans le grand Lomé. La population masculine (91,8%) est plus alphabétisée que les femmes (70%). Comparativement aux données du QUIBB 2011, le taux d'alphabétisation de l'ETM dans le grand Lomé a diminué. (Voir tableau 12 suivant)

Tableau 12 : Comparaison du taux d'alphabétisation ETM et QUIBB (%)

	Alphabétisation		
	Masculin	Féminin	Ensemble
ETM	91,8	70	80,3
QUIBB	-	-	81,5

Source : Enquête de base ETM

2.1.2 Fréquentation scolaire

Le taux de scolarisation au primaire est le rapport entre les enfants du groupe d'âge 6 - 11 ans sur la population totale du même groupe d'âge. En ce qui concerne le taux net de scolarisation au secondaire, le calcul se fait sur la tranche d'âge 12 - 18 ans. Les taux de scolarisation au primaire et au secondaire de l'ETM sont respectivement de 88,4% et de 62%. Il est à noter aussi que ces

taux ont augmenté par rapport à ceux du QUIBB 2011. Comparativement au QUIBB 2011 les deux taux sont relativement stables. (Voir tableau 13 suivant)

Tableau 13 : Comparaison du taux net de scolarisation ETM et QUIBB (%)

	Taux net de scolarisation	
	Primaire	Secondaire
ETM	88,4	62,0
QUIBB	87,8	57,4

Source : Enquête de base ETM

2.1.3 Types d'écoles

La majorité des élèves et étudiants, soit environ six apprenants sur dix, fréquentent les écoles et universités privées laïques (58,4%). Ceux qui sont inscrits dans les écoles et universités publiques représentent un peu moins de quatre sur dix (37%). A peine 4,6% sont inscrits dans les structures d'enseignement confessionnelle ou autre école. (Voir tableau 14 suivant)

Tableau 14 : Proportion des individus selon le type d'établissement scolaire fréquenté

Type d'établissement scolaire	Pourcentage (%)
École publique	37,00
École privée laïque	58,40
École confessionnelle	2,30
École confessionnelle	0,00
Autre école	2,30
Ensemble	100,00

Source : Enquête de base ETM

2.2 Accès aux infrastructures scolaires

Un apprenant a accès à une infrastructure scolaire si celle-ci est située à moins de 30 minutes de son lieu de résidence. Au moins neuf élèves du primaire sur dix (93,2%) ont accès à l'école, contre au moins huit élèves sur dix dans le secondaire (83,2%). L'accès au primaire dans l'ETM est resté relativement stable par rapport à celui du QUIBB 2011 qui était de 96% tandis que l'accès au secondaire semble avoir légèrement augmenté comparativement au QUIBB 2011 (78,9%). (Voir tableau 15 suivant)

Tableau 15: Taux d'accès au primaire et au secondaire (%)

	Accès (%)	
	Primaire	Secondaire
ETM	93,2	83,2
QUIBB	96	78,9

Source : Enquête de base ETM

D'une manière générale, six élèves sur dix ayant accès à l'école (61,2%) fréquentent les établissements scolaires privés laïques, contre un peu plus tiers (34,6%) sont dans des établissements publics (tableau 16). Il ressort de ce constat que les écoles privées laïques sont situées plus à proximité des populations que les autres types d'écoles.

Tableau 16 : Proportions des individus selon l'accès global par type d'établissement scolaire

Type d'établissement scolaire	Pourcentage (%)
École publique	34,60
École privée laïque	61,20
École confessionnelle chrétienne	2,40
Autre école	1,80
Ensemble	100,00

Source : Enquête de base ETM

Parmi ceux qui ont accès aux infrastructures scolaires, plus de huit sur dix (82,1%) y vont à pieds, contre 8,6% qui se déplacent en taxi (voiture ou moto) et respectivement 5,3% en véhicule privé (voiture ou moto) et à peine 1,7% en bus/mini bus. Ces chiffres viennent corroborer le constat fait plus haut de la proximité des lieux d'habitation des populations avec les infrastructures scolaires. (Voir tableau 17 suivant)

Tableau 17 : Proportions des individus selon l'accès global par moyen de déplacement

Moyen de déplacement	Pourcentage
Pied	82,10
Vélo	1,00
En bus/mini bus	1,70
En véhicule privé	5,30
En taxi	8,60
Autre (préciser)	1,30
Ensemble	100,00

Source : Enquête de base ETM

2.3 Point de vue des enquêtés sur une absence éventuelle des enseignants pour retard dans le versement de salaire

Environ huit répondants sur dix ont manifesté leur désaccord. Ceci montre que les personnes enquêtées tiennent à la présence effective des enseignants dans les établissements scolaires même en situation de retard dans le versement de leur salaire.

De même, dans le cadre de l'éducation des élèves, plus de la moitié des répondants (56,5%) sont contre les châtiments corporels des enfants à l'école.

Concernant les travaux manuels à l'école, la plupart des répondants pensent que l'entretien de l'école doit souvent être assuré par les élèves (93,2%), mais s'opposent aux travaux des élèves pour le compte de l'enseignant (84,6%).

Beaucoup d'écoles à Lomé font des efforts pour fournir périodiquement des bulletins de notes aux enfants (87,3% des familles ont reçu les bulletins de notes au cours des 6 derniers mois). Ceci permet aux parents de suivre périodiquement l'évolution de leurs enfants et changer de stratégie en prenant soit un répétiteur pour son (ses) enfant (s) si cela s'avère indispensable ou soit rester en étroite collaboration avec les enseignants pour mieux encadrer son (ses) enfant (s).

En ce qui concerne les moyens de transport que les élèves empruntent pour se rendre à l'école, il s'avère que 93,7% des élèves à Lomé se rendent à l'école à pied. Cette situation peut s'interpréter comme si soit les parents inscrivent leurs enfants dans les écoles qui sont à proximité de leurs lieux d'habitation pour amoindrir les coûts ou soit on peut évoquer aussi le manque de moyen pour procurer à l'élève un moyen de déplacement ou juste une volonté manifeste de la part des parents au risque d'exposer leurs enfants aux accidents liés à la densité de la circulation à Lomé.

Tableau 18 : Avis des parents sur les conditions de leurs enfants dans les établissements scolaires

Variables et leurs modalités		Pourcentage (%)
À votre avis, est-il acceptable qu'un enseignant soit absent pour cause de retard dans le versement de son salaire	Oui	16,10
	Non	83,90
À votre avis, est-il acceptable qu'une école punisse les enfants en les frappant	Oui	56,50
	Non	43,50
À votre avis, est-il acceptable que les enfants travaillent dans le jardin ou l'habitation d'un enseignant	Oui	15,40
	Non	84,60
À votre avis, est-il acceptable que les enfants contribuent à la nourriture des enseignants	Oui	6,70
	Non	93,30
À votre avis, est-il acceptable que les enfants travaillent dans le jardin ou nettoient les locaux de l'école	Oui	93,20
	Non	6,80
Quel type d'école [NOM] fréquente-t-il/elle ?	École publique	18,70
	École privée laïque	72,10
	École de l'église/mission	7,40
	École musulmane	0,70
	Autre école primaire	1,20
Votre famille a-t-elle reçu un bulletin de notes pour [NOM] au cours des 6 derniers mois ?	Oui	87,30
	Non	12,70
Comment [NOM] se rend-il/elle habituellement à l'école ?	À pied	93,70
	À vélo	0
	A moto (privé)	3,80

	A moto (Zemidjan)	1,90
	En taxi	0
	En bus/mini bus	0
	En véhicule privé	0,50
	Autre	0

Source : ETM

L'analyse des équipements des écoles en infrastructures (tableau 19 suivant) révèle que la majorité des établissements scolaires disposent des tables-bancs (90,3% des élèves s'asseyent sur des tables-bancs), des toilettes dont le système fonctionne correctement (92,4% des écoles), de l'eau potable (74,5% des écoles). Tout ceci concoure à la lutte contre les maladies dont la plupart des élèves sont victimes notamment le choléra et de nos jours la maladie à virus Ebola. Un aspect non négligeable qu'il faut aussi souligner est l'importance accordée à la discipline mathématique dont 80,6% des élèves en disposent des manuels de calcul.

Tableau 19 : Proportions des enfants selon certaines questions spécifiques (%)

Variables et modalités		Pourcentage
Ton professeur principal est-il un homme ou une femme ?	Homme	62,30
	Femme	37,70
À l'école, on te fait la classe habituellement dans une classe ou dehors (par ex. : sous un arbre ou un abri) ?	Classe	98,20
	Dehors	1,80
À l'école, tu es habituellement assis(e) sur une chaise/à un pupitre ou sur le sol ?	Chaise/Pupitre	9,10
	Sol	0,60
	Table-banc	90,30
As-tu mangé pendant que tu étais à l'école hier ?	Oui	97,70
	Non	2,30
Reçois-tu souvent de l'aide pour tes devoirs ?	Jamais	5,80
	Rarement	26,70
	La plupart du temps	46,30
	Toujours	21,20
As-tu un livre de mathématiques (calcul) ?	Oui	80,60
	Non	19,40
Ton école a-t-elle des toilettes qui fonctionnent pour les élèves ?	Oui	92,40
	Non	7,60
Y a-t-il de l'eau potable à ton école ?	Oui	74,50
	Non	25,50

Source : ETM

Le tableau 20 révèle qu'à Lomé, ce sont les écoles privées laïques (13,50%) qui comptent le plus, moins de 20 élèves par classe suivi des écoles publiques (6,50%). On note aussi qu'à Lomé toutes les écoles musulmanes comptent entre 20 et 30 élèves par classe. Entre autre, à Lomé ce sont les

écoles confessionnelles (écoles de l'église ou de la mission) qui comptent plus d'effectif par classe (82,70% des écoles confessionnelles comptent entre 30 et 50 élèves par classe) suivi des écoles privées laïques (51,60%).

Tableau 20 : Proportions des effectifs par classe selon le type d'école (%)

	École publique	École privée laïque	École de l'église/mission	École musulmane	Autre école primaire
Moins de 20 élèves	6,50	13,50	0	0	0
Entre 20 et 30 élèves	2,80	22,40	0	100	56,30
Entre 30 et 50 élèves	20,70	51,60	82,70	0	43,70
50 élèves et plus	70	12,50	17,30	0	0
Total	100	100	100	100	100

Source : ETM

A ce propos une évaluation est faite pour contrôler le niveau d'assimilation de cette discipline par les élèves (voir tableau 21). Pour ce faire, des indices ont été construits dont « 1 » qui signifie que tous les élèves du même niveau d'étude ont bien répondu à toutes questions et « 2 » pour désigner que certains élèves du même niveau d'étude ont raté une partie ou toutes les questions qui leur ont été soumises à l'évaluation. Le tableau 21 montre que dans aucun cas on a enregistré un bon score à l'issue du test. Ce qui montre les difficultés que les élèves éprouvent en mathématiques. Comparativement aux élèves du cours élémentaire où seulement 3% des classes de CP1 (dans les écoles publiques) ont répondu correctement à toutes les questions, on note une amélioration dans les cours moyens (26% pour l'école publique ; 12% pour l'école privée laïque et 24% pour l'école confessionnelle). Hormis les établissements publics, la situation est pire dans les autres types d'écoles à Lomé. Ce qui voudrait dire d'une part que l'enseignement des mathématiques est mieux dispensé dans les écoles publiques à Lomé ou d'autre part l'enseignement dans les autres types d'écoles est plus ou moins bien dispensé mais que les élèves ne sont pas pour la plupart du temps accompagnés pour une meilleure assimilation de cette discipline. Cependant un travail de fond doit être fait depuis la base pour mieux préparer les élèves à embrasser les filières scientifiques à l'avenir.

Tableau 21 : Evaluation en Mathématique

	Appréciation	École publique	École privée laïque	École de l'église/mission	École musulmane	Autre école primaire
Taux de réponse au CP1 (%)	1	3	0	0	0	0
	2	97	100	100	100	100
Taux de réponse au CP2 (%)	2	100	100	100	100	100
Taux de réponse au	2	100	100	100	100	100

CE (%)						
Taux de réponse au CM (%)	1	26	12	24	0	0
	2	74	88	76	100	100

Source : ETM

Conclusion

A travers le module « éducation » de l'Enquête par Téléphonie Mobile, des aspects importants de la scolarisation à Lomé ont été mis au point. En effet, dans la ville de Lomé et de ses environs, la plupart des individus fréquentent les écoles privées laïques (72,10%), contrairement au taux de fréquentation des écoles publiques. De plus, parmi les enseignants, le genre féminin est moins représenté car il ne représente que 37,70% des enseignants

3 Cohésion sociale

Introduction

Dans le cadre de la production des données actualisées à temps réel sur les conditions de vie des ménages, et de permettre aux différents acteurs de développement d'utiliser les données produites pour faire le suivi et l'évaluation des effets de leurs actions, la DGSCN a réalisé depuis le mois de février 2014 une enquête par téléphonie mobile (ETM). Cette enquête est un outil développé par la Banque Mondiale pour le suivi des conditions de vie des ménages. Elle permet de collecter la quantité d'informations minimum nécessaire à l'identification et à la classification de groupes cibles, et de fournir les indicateurs de base de bien-être permettant de faire le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté.

Le présent rapport présente une analyse d'indicateurs essentiels permettant d'apprécier les caractéristiques relevant de la cohésion entre les individus dans la société, notamment dans la ville de Lomé et ses environs. En d'autres termes, dans cette section, il sera question d'analyser les relations qui existent entre un individu et sa communauté. Elle a été administrée à 499 individus à Lomé durant le mois d'août 2014.

3.1 Appartenance à une association ou groupe et Niveau de participation aux réunions

L'Enquête par Téléphonie Mobile dénommée ETM-Lomé, révèle que plus de huit personnes sur dix (86,3%) appartiennent à un groupe ou une association. Cette proportion est relativement élevée chez les hommes (87,7%) que chez les femmes (85,5%). (Voir tableau 22)

Tableau 22 : Proportion d'individus selon leur appartenance ou non à une association ou à un groupe (%)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Individus n'appartenant à aucun un groupe	12,22	14,42	13,63
Individus appartenant à un groupe	87,78	85,58	86,37

Source : ETM

Parmi ceux qui appartiennent à un groupe ou à une association, la quasi-totalité (94,2%) se trouve dans un groupe religieux. De plus, environ sept personnes sur dix (72%) ont déclaré qu'ils participent au moins à la moitié des activités du groupe. L'analyse selon le sexe montre que, la proportion des femmes qui ont déclaré qu'elles sont dans une association et appartiennent à la fois à un groupe religieux (97,7%) est relativement élevée à celle des hommes (87,7%). (Tableau 22)

3.2 Confiance à une personne pour une prise de décision importante

Au cours des 12 derniers mois, quatre individus sur cinq se sont confiés à une personne pour prendre une importante décision de leur vie. Parmi eux, 64,0% ont déclaré qu'ils se sont plus confiés à un membre de leur famille. Ensuite, une personne sur cinq (20,3%) s'est confiée plus à un ami et 9,6% des individus s'est plutôt confié à un chef religieux. L'analyse selon le sexe ressort que la proportion des femmes se confiant à autrui et qui se sont plus confiées à un membre de famille (68,6%) est relativement plus élevée que celle des hommes (55,7%). A l'inverse, la proportion des femmes se confiant plus à un ami (16,4%) est relativement moins élevée que celle des hommes (27,1%) se confiant plus à un ami. (Voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.2**)

Parmi les individus qui se sont confiés à une personne pour prendre une importante décision de leur vie, la quasi-totalité a déclaré qu'ils choisissent un confident (pour ainsi dire une personne) en qui ils ont confiance (96,7%) puisqu'ils sont bien attentifs (92,9%), et qu'ils apprécient se leur confier (86,8%). (Voir tableau 23)

Tableau 23 : Proportion des individus selon les personnes à qui elles se sont confiées (%)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Un membre de la famille	55,71	68,63	64,05
Un ami	27,14	16,47	20,25
Un voisin	1,43	1,96	1,77
Un chef religieux	10,00	9,80	9,87
Un chef communautaire laïque (apolitique)	0,71	0,39	0,51
Un ancien de la communauté (apolitique)	2,86	1,57	2,03
Un(e) homme/femme d'affaire (apolitique)	0,71	0,39	0,51
Un(e) homme/femme politique	1,43	0,00	0,51
Un enseignant	0,00	0,78	0,51
Toute autre personne	100,00	100,00	100,00

Source : ETM

3.3 Contribution à la construction de la communauté

Au cours des douze derniers mois, la majorité des individus, soit plus d'une personne sur deux, estiment qu'ils peuvent changer les choses dans le pays et dans leur communauté (52%). Plus de six individus sur dix (62,5%), ont déclaré qu'ils peuvent donner leurs avis sur les questions de leur communauté et environ 40% de ces derniers estiment qu'ils peuvent avoir une aide en cas de besoin.

Un individu sur cinq (5) (22,2%) a déclaré avoir contribué, par son moyen financier ou son temps, à l'entretien ou à la construction des locaux publics, au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est relativement plus élevée chez les hommes que les femmes. En effet, 27,2% des hommes contre 19,4% des femmes ont contribué à l'entretien ou à la construction des locaux publics.

3.4 Sources d'informations des individus

Les sources d'informations les plus utilisées sont la radio et la télévision. En effet, plus de neuf individus sur dix ont recours à la radio et la télévision pour s'informer. Parmi eux, pour quatre personnes sur dix, la radio est la première source d'informations ; de mêmes quatre personnes sur dix, l'utilisent comme deuxième source d'informations.

Tableau 24: proportions des individus selon leurs principales sources d'informations (%)

	Première source	Deuxième source	Troisième source
Parents, amis et voisins	12,42	13,63	54,31
Panneau d'affichage communautaire	0,20	2,00	4,61
Journal (local ou national)	1,40	2,40	7,21
Radio	42,48	43,29	11,02
Télévision	41,08	36,07	14,03
Internet	2,20	2,61	5,41
Groupes/associations ou associés d'affaires/professionnels	0,00	0,00	1,00
Chefs de la communauté	0,20	0,00	2,40
Autorité gouvernementale	0,00	0,00	0,00
Total	100,00	100,00	100,00

Source : ETM

Par ailleurs, environ la moitié (45,2%) des personnes qui ont recours à la télévision pour s'informer, utilisent la télévision comme première source d'informations et moins de 40% des individus l'utilisent comme deuxième source.

La troisième source principale d'informations est constituée des parents, amis et voisins ; huit personnes sur dix (80,4%) ont déclaré qu'ils ont recours aux parents, amis et voisins pour s'informer. Parmi ces derniers, environ sept sur dix (67,3%) l'utilisent comme troisième source d'informations.

Conclusion

L'analyse des indicateurs fournis par le module « cohésion sociale » de l'Enquête par Téléphonie Mobile révèle que plus de huit personnes sur dix sont dans un groupe ou association. Parmi eux, la quasi-totalité se trouve être dans un groupe religieux. La quasi-totalité des femmes (97,7%) a déclaré qu'elles sont dans le groupe religieux tandis que 87,7% des hommes sont dans le groupe religieux.

Au cours des douze derniers mois, quatre personnes sur cinq se sont confiées à une personne pour prendre une importante décision de leur vie. Parmi eux, 64% des individus se sont plus confiés à un membre de famille. Les femmes se confient plus à un membre de famille que les hommes.

Environ une personne sur cinq (22,2%) a déclaré qu'ils ont contribué à la construction des locaux publics, par des moyens financiers ou leur temps.

Les principales sources d'informations sont la télévision et la radio, la quasi-totalité des citoyens de Lomé ont recours à la télévision et à la radio pour s'informer.

4 Electricité et transport

Introduction

Dans le cadre de la production des données actualisées à temps réel sur les conditions de vie des ménages, et de permettre aux différents acteurs de développement d'utiliser les données produites pour faire le suivi et l'évaluation des effets de leurs actions, la DGSCN a réalisé depuis le mois de février 2014 une enquête par téléphonie mobile (ETM). Cette enquête est un outil développé par la Banque Mondiale pour le suivi des conditions de vie des ménages. Elle permet de collecter la quantité d'informations minimum nécessaire à l'identification et à la classification de groupes cibles, et de fournir les indicateurs de base de bien-être permettant de faire le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté.

Ce travail propose donc une analyse de quelques indicateurs essentiels, du module « Electricité et transport » qui permettent de voir les différents modes de locomotions des individus, ainsi que les taux de couvertures et d'accessibilité de l'électricité.

4.1 Transport

Le module transport et électricité a été administré à 496 individus.

Les résultats issus de l'analyse restent toutefois mitigés et indiquent un net écart entre les tendances révélées par l'enquête de base et l'ETM. Concernant l'utilisation d'un véhicule de transport personnel et d'un vélo, les résultats restent semblables aussi bien pour l'enquête de base que pour les données collectées à l'ETM et indiquent que les proportions de ménages utilisant ces moyens de transport pour leur déplacement sont assez faibles. La marche à pied comme moyen de déplacement des ménages a connu une nette diminution de son utilisation entre l'enquête de base et l'ETM. En effet, les indicateurs calculés selon la taille des ménages ont diminué presque de moitié. Par contre, l'utilisation des véhicules ou voiture personnelle a légèrement augmenté quel que soit la taille des ménages ; mais, l'utilisation des moyens de transport public a légèrement diminuée, principalement pour les ménages de plus de 2 personnes ainsi que celles de 5 à 6 personnes.

Quant à l'utilisation des moyens de transport selon les zones (régions), elle ne semble pas agir sur les différentes spécificités observées entre les résultats puisque aussi bien dans le tableau 25 que dans le tableau 26, les tendances citées précédemment sont présentes.

4.1.1 Utilisation des moyens de transport

Les résultats de l'enquête de base et de l'ETM révèlent que la marche à pied, la moto et les transports publics sont les moyens de transport les plus utilisés par les ménages (tableaux 25 et 26). En effet, la plupart des individus, soit environ quatre personnes sur dix (41.33%) ont la moto ou le scooter comme moyen de déplacement. L'analyse selon le sexe montre que les femmes

utilisent beaucoup plus les transports publics pour se déplacer tandis que le moyen de déplacement le plus utilisé par les hommes est la moto/scooteur. (Voir tableau 25 suivant)

Tableau 25 : Proportions des individus selon le moyen de transport utilisé

	Masculin	féminin	Ensemble
Trekking/marche/à pied	19,13	21,73	20,77
L'âne/la charrette (ou tirée à la main)	0,55	0	0,2
Le vélo	2,73	0	1,01
La moto/le scooter	51,37	35,46	41,33
La voiture/le véhicule personnel	4,37	3,51	3,83
Transports publics (Bus/Minibus, etc.)	21,86	39,3	32,86

Source : ETM

4.1.2 Reproches faites aux transports publics

La plupart des individus (quatre personnes sur dix) estiment que les transports publics sont trop dangereux, tout en notant que la proportion des femmes qui estiment que le moyen de transport public est trop dangereux (38,30%) est relativement plus élevée que celle des hommes (34,40%).

Cette proportion reste quasiment inchangée, lorsqu'on s'adresse aux individus qui prennent les transports publics, puisque 36,69% de ceux qui empruntent les transports publics estiment aussi qu'il est très dangereux de se déplacer avec ce moyen de transport. (Voir tableau 26 suivant)

Tableau 26: Proportions des individus selon les reproches aux transports publics (%)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun reproche	25,68	24,92	25,2
Manque de fiabilité	5,46	2,88	3,83
Prix trop élevé	21,86	20,77	21,17
Perte de temps	9,29	8,95	9,07
Trop dangereux	34,43	38,02	36,69
Autre	3,28	4,47	4,03
Total	100	100	100

Source : ETM

En effet, une analyse plus poussée portant uniquement sur les utilisateurs des moyens de transports publics, montre également que ces derniers relèvent également la thèse de dangerosité des moyens de transport publics. Ainsi, 36,69% des usagers des moyens de transport publics affirment que ce moyen de transport est à craindre. Cet avis est parfaitement unanime quand l'on s'adresse aux hommes (37,42%) ou aux femmes (36,34%). (Voir tableau 27 suivant).

Tableau 27 : Proportions des individus selon les reproches aux transports publics (%)

	Masculin	féminin	Ensemble
Aucun reproche	21,47	27,03	25,2
Manque de fiabilité d	3,68	3,9	3,83
Prix trop élevé	17,18	23,12	21,17

Perte de temps	15,95	5,71	9,07
Trop dangereux	37,42	36,34	36,69
Autre	4,29	3,9	4,03
Total	100	100	100

Source : ETM

4.2 Electricité

La quasi-totalité des ménages enquêtés aussi bien à l'enquête de base qu'à l'ETM utilisent le réseau électrique national : 100% des ménages enquêtés durant l'ETM ont actuellement accès à l'électricité via le réseau électrique national alors que l'enquête de base a révélé que 99,15% des ménages étaient branchés à ce même réseau contre 0,85% utilisant comme principale source d'énergie électrique un système solaire personnel ou un générateur personnel. (Voir tableau 28)

Tableau 28 : Proportions des ménages selon les principales sources d'électricité

Enquête de base	
Réseau électrique national	99,15
système solaire personnel/générateur personnel	0,85
Module ETM	
Réseau électrique national	100
Système solaire personnel/générateur personnel	0

Source : ETM

Toutefois, les résultats révèlent que la proportion des ménages qui ont accès à l'électricité à Lomé est légèrement supérieure à celle des ménages vivant dans la périphérie de la ville, avec un taux d'accessibilité de 88,03% pour l'enquête de base et 87,58% pour l'ETM. (Voir tableau 29).

Tableau 29 : Proportions des ménages selon la fréquence de coupure de courant au cours des six (06) derniers mois par la région (%)

	Jamais	Plusieurs fois par mois	Plusieurs fois par semaine	Chaque jour
Enquête de base				
Lomé	12,89	48,43	36,79	1,89
Golfe	2,36	65,35	32,28	0
Module ETM				
Lomé	2,08	68,86	28,72	0,35
Golfe	0	81,4	18,6	0

Source : ETM

Concernant les coupures d'électricité, les chiffres peuvent s'interpréter en termes de tendances d'amélioration ou de détérioration des services offerts aux ménages.

La proportion des ménages du Golfe qui font face à des délestages plusieurs fois par mois (65,35%) est plus élevée que celle des ménages vivant à Lomé (48,43%). Néanmoins, les ménages de Lomé sont plus sujets à des récurrences de coupure par semaine avec une proportion de 36,79%. De même, à l'issue de l'enquête de base, 1,89% des ménages de Lomé étaient sujets à des coupures quotidiennes de courant contre 0,35% pour l'ETM ; alors que les ménages vivant dans le golfe n'ont jamais connu des coupures de ce type. (Voir tableau 29)

A l'issue de l'ETM, 81,66% des ménages vivant à Lomé et 88,37% de ceux du Golfe trouvent que la fréquence des coupures de courant est inférieure à il y a six (06) mois (période de l'enquête de base). (Voir annexe 6)

Tableau 30 : Proportions des ménages selon la fréquence de coupure de courant par rapport à il y a six (06) mois par région (%)

	Augmentée	Restée la même	Diminuée
Enquête de base			
Lomé	10,94	26,75	62,31
Golfe	7,86	27,14	65
Module ETM			
Lomé	8,3	10,03	81,66
Golfe	2,33	9,3	88,37

Source : ETM

Conclusion

Les analyses précédentes font ressortir des éléments importants et très riches en ce qui concerne l'accessibilité à l'électricité ainsi que les moyens de transport utilisés à Lomé.

En ce qui concerne l'électricité, il est à noter qu'une grande partie de la population de Lomé est électrifiée, mais les délestages répétitifs sont encore très élevés car ces derniers concernent plus de 45% de la population, y compris à Lomé que ces périphéries

5 MODULE HABITAT

Introduction

La présente section aborde les questions relatives à la qualité des habitations des ménages de la ville de Lomé et de ses périphéries. Il permet d'appréhender les caractéristiques des logements des ménages, les différentes sources d'énergies pour la cuisson ainsi que pour l'éclairage. Cette section a été administrée à 494 ménages de Lomé.

5.1 Types de logement

Il ressort de l'enquête qu'environ trois ménages sur dix (29,76%) possèdent leurs propres maisons, tandis que la majeure partie soit 6 ménages sur 10 (60,73%) vivent en location. Par ailleurs, seulement 2,02% des ménages vivent dans des maisons fournies par leur employeur contre 7,49% qui logent gratuitement.

Tableau 31: Répartition des ménages selon le type de propriété

Logement selon le type de propriété	ETM (Février 2015)		Enquête de base	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Propriétaire	147	29,76	168	31,05
Fourni par l'employeur	10	2,02	11	2,03
Gratuit, autorisé	36	7,29	68	12,58
Gratuit, non autorisé	1	0,2	3	0,56
Locataire	300	60,73	290	53,6
En cours d'acquisition	–	–	1	0,18
Total	494	100	541	100

Source : ETM

5.2 Différents types de matériaux utilisés dans la construction des bâtiments

A Lomé, environ neuf ménages sur dix, soit 88,26% logent dans des maisons où les matériaux de constructions sont permanents c'est-à-dire durables. En revanche, seulement un ménage sur 10 (10,93%) loge dans des maisons en matériaux semi-permanents.

Tableau 32 : Répartition des ménages selon les différents types de matériaux utilisés dans la construction des logements

Types de matériaux	ETM (Février 2015)		Enquête de base	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Permanent	436	88,26	350	64,7
Semi-permanent	54	10,93	31	5,73
Traditionnel	4	0,81	160	29,57

Total	494	100	541	100
-------	-----	-----	-----	-----

Source : ETM

5.3 Différents types de matériaux dont sont construits les murs

Environ deux habitations sur cinq (38,66%) dans la ville de Lomé sont construites en béton. Les habitations en briques cuites, quant à elles un peu plus du tiers (34,62%) des habitations de la ville de Lomé et de ses environs.

Tableau 33 : Effectifs et proportions de ménages selon la qualité des murs

Qualité des murs	Effectif	Proportion (%)
Boue	4	0,81
Terre compactée	1	0,2
Briques de terre (non cuite)	112	22,67
Briques cuites	171	34,62
Béton	191	38,66
Bois	5	1,01
Plaques de tôle	3	0,61
Autre	7	1,42
Total	494	100

Source : ETM

5.4 Types de matériaux utilisés pour les toits

En ce qui concerne les toits des habitations, une partie importante soit 61,54% est couverte de tôles, ce qui représente pas moins de six logements sur dix. Les autres types de couverture des logements sont dans l'ordre : les tuiles d'argiles, les dalles (béton). Rares sont les habitations qui dont les toits sont réalisés à partir matières végétales (branchages, herbes) qui représentent moins d'une habitation sur cent (0,61%).

Tableau 34 : Effectifs et proportions des ménages selon la qualité des toits

Nature des toits des logements	ETM (Février 2015)		Enquête de base	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Herbe	3	0,61	12	2,22
Plaques de tôle	304	61,54	254	46,95
Tuiles d'argile	153	30,97	184	34,01
Béton	34	6,88	60	11,09
Bac alu	-	-	2	0,37
Autre	-	-	29	5,36
Total	494	100	541	100

Source : ETM

5.5 Nature des sols

La quasi-totalité des habitations dans la ville de Lomé (93,32%) dispose d'un sol en ciment lissé. 2,83% et 3,95% disposent de sol respectivement en sable et en carrelage.

Tableau 35 : Effectifs et proportions des ménages selon la nature des sols

Nature des sols	Effectif	Proportion (%)
Sable	14	2,83
Ciment lissé	461	93,32
Carrelage	19	3,85
Total	494	100

Source : ETM

5.6 Nombre de pièces par ménages

Plus de quatre ménages sur dix dans la ville de Lomé (44,94%) occupent des chambres pièces, et le tiers d'entre eux (33,2%) occupe simultanément 2 pièces à la fois. Les ménages qui occupent simultanément plus de 4 pièces sont moins nombreux, car ils ne constituent que 3,24% des ménages enquêtés.

Tableau 36 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces séparées occupées

Répartition des ménages selon le nombre de pièces qu'ils occupent	Effectif	Proportion (%)
1	222	44,94
2	164	33,2
3	63	12,75
4	29	5,87
5 et plus	16	3,23
Total	494	100

Source : ETM

5.7 Différentes modes d'éclairage des ménages

Dans la ville de Lomé et ses périphéries, la source d'éclairage la plus utilisée est l'électricité (89,88%) ; celle la moins utilisée est le bois (0,2%).

Tableau 37 : Répartition des ménages selon les sources d'éclairage

Sources d'éclairage	Effectif	Proportion (%)
Bois acheté	1	0,2
Paraffine	8	1,62
Electricité	444	89,88
Pile / pile sèche (torche)	24	4,86
Bougies	7	1,42
Autre	10	2,02
Total	494	100

Source : ETM

5.8 Différentes sources d'énergie utilisées pour la cuisson

Les ménages de Lomé et ses périphéries utilisent plus le charbon de bois pour leur cuisine, en effet 82,19% des répondants ont déclaré que leur ménage utilise cette source. L'utilisation du gaz pour la cuisine représente 15,38% des ménages enquêtés. Le bois, l'électricité, les résidus des récoltes et les autres sources sont utilisées mais dans une proportion moindre (2,42%).

Tableau 38 : Répartition des ménages selon la source d'énergie utilisée pour la cuisson

Sources d'énergie utilisée pour la de cuisson	Effectif	Proportion (%)
Bois acheté	4	0,81
Electricité	1	0,2
Gaz	76	15,38
Charbon	406	82,19
Résidus de récolte	1	0,2
Autre	6	1,21
Total	494	100

Source : ETM

5.9 Différentes sources d'approvisionnement en bois

Sur les 494 ménages enquêtés, seulement 26 utilisent le bois comme source d'énergie. Parmi ces derniers, trois ménages sur dix s'approvisionnent dans les zones non exploitées de la communauté. Certains s'approvisionnent sur des parcelles privées ou communautaires (environ le quart), tandis que le reste des ménages ont d'autres sources d'approvisionnement (46,15%).

Tableau 39 : Répartition des ménages selon leurs sources d'approvisionnement en bois

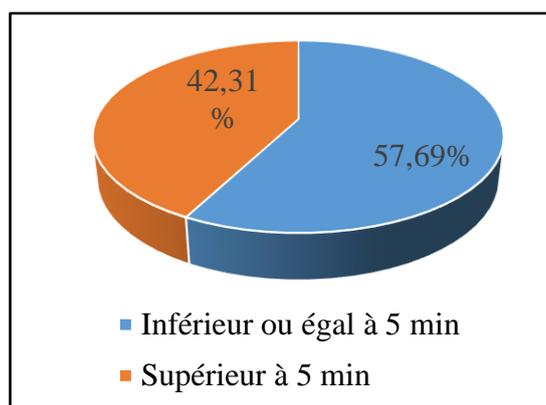
Source d'approvisionnement du bois	Effectif	Proportion (%)
Sur votre propre parcelle	2	7,69
Sur le parcelle communautaire	4	15,38
Dans les zones non exploitées de la communauté	8	30,77
Autre	12	46,15
Total	26	100

Source : ETM

5.10 Temps mis par les ménages pour aller chercher du bois

Parmi les ménages qui utilisent le bois comme source d'énergie, une majorité d'environ six sur dix mettent au plus 5 minutes pour atteindre la source d'approvisionnement en bois.

Graphique 1 : Proportion des ménages selon le temps mis pour s'approvisionner en bois

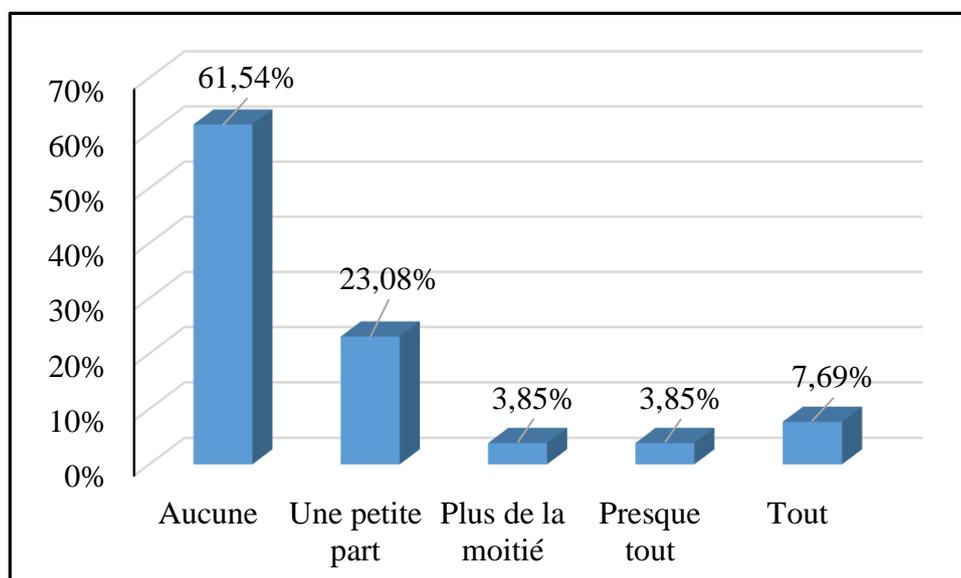


Source : ETM

5.11 Niveau d'importance de l'utilisation du bois par les ménages

Parmi les ménages qui utilisent le bois comme source d'énergie, la majorité (six ménages sur dix) n'utilise pas cette source comme source d'énergie pour la cuisson ; ceux qui utilisent un peu de bois pour la cuisson représentent moins du quart (23,08%) des ménages qui utilisent le bois comme source d'énergie. Une faible proportion (15,39%) de ces ménages utilise régulièrement le bois pour la cuisson.

Graphique 2 : Proportions des ménages selon la part de bois de chauffe acheté dans ce qui est utilisé dans la semaine



Source : ETM

6 MODULE SECURITE ALIMENTAIRE

Introduction

Le présent chapitre aborde les questions relatives à la sécurité alimentaire. Il s'agit d'appréhender les difficultés des ménages face aux besoins alimentaires, les changements dans les habitudes alimentaires et les causes de l'insécurité alimentaire. Cette section a été administrée à 496 ménages de Lomé.

6.1 Proportion des ménages ayant connu de pénurie de nourriture au cours des 12 derniers mois

L'enquête par téléphonie mobile révèle que moins de six ménages sur dix (56,45%) ont déclaré avoir eu de pénurie de nourriture au cours des 12 derniers mois. En moyenne, le nombre de mois au cours duquel les ménages ont connu une pénurie s'élève à trois (3,08) mois. Cette proportion est relativement plus élevée dans les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigé par les femmes. En effet, 57,75% des ménages dirigés par les hommes déclarent avoir connu une pénurie de nourriture contre 53,19% des ménages dirigés par les femmes, au cours des douze (12) derniers mois.

Le tableau 40 illustre les résultats ci-dessus.

Tableau 40: Informations sur les pénuries de nourriture auprès des ménages au cours des 12 derniers mois

	Ensemble	CM Homme	CM Femme
Proportion (%) des Ménages ayant connu de pénurie	56,45	57,75	53,19
Proportion(%) des Ménages n'ayant pas connu de pénurie	43,55	42,25	46,81
Nombre moyen de mois au cours duquel il y a pénurie	3,08	3,18	3,02

Source : ETM

6.2 Causes de l'insécurité alimentaire des ménages à Lomé

L'analyse des causes de l'insécurité alimentaire se fera à trois niveaux : première cause (niveau 1), deuxième cause (niveau 2) et troisième cause (niveau 3).

Le coût des denrées alimentaires est la cause principale à chaque niveau. En effet, la plupart des ménages (41,07%) qui ont connu l'insécurité alimentaire au cours des 12 derniers mois ont déclaré que le coût des denrées alimentaires en est la première cause. Au niveau 2, 45,04% des ménages répondant estime que le coût des denrées est la deuxième cause. Idem pour le niveau 3 avec un pourcentage de 62,63%. Cette cause première est suivie de celle des difficultés financières au niveau 1 et au niveau 2. Les proportions des ménages ayant déclaré que les difficultés financières est la cause de la sécuritaire au niveau 1 et au niveau 2 sont respectivement 28,93% et 19,85%.

Tableau 41 : Proportion des ménages selon les causes de l'insécurité alimentaire à Lomé

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	score de Likert
Denrées du marché trop couteuses	114	59	62	234
Difficulté financière	80	26	5	111
Préparation de la rentrée ou autres dépenses occasionnelles	26	7	1	34
Transport trop élevés	3	21	5	29
Manque de denrées au marché	5	2	21	28
Chômage ou problème d'emploi	22	4	0	26
Maladie d'un parent	18	3	0	21
Autres	9	5	0	14
Inondations/engorgement	0	1	3	4
Sécheresse	0	2	1	3
Manque de terres cultivables	1	1	1	3
Total	277	130	99	506

Source : ETM

6.3 En cas de pénurie de nourriture, qui mange le moins

Il ressort de l'enquête par téléphonie, qu'à Lomé en cas de pénurie de nourriture dans la plupart des ménages, les personnes qui mangent le moins sont les hommes et femmes âgés de 16 ans et plus. En effet, la proportion des ménages qui ont déclaré qu'en cas de pénurie de nourriture, les personnes qui mange le moins sont les hommes et femmes entre 16 et 65 ans s'élève à 46,2%. Elle est suivie de la proportion des ménages (42,1%).qui ont déclaré qu'en cas de pénurie tout le monde mange des portions égales.

Le tableau 42 suivant illustre les résultats ci-dessus :

Tableau 42 : Proportion des ménages selon les individus qui mangent le moins en cas de pénurie alimentaire

	Pourcentage (%)
Garçons entre 0 et 15 ans	0,0

Filles entre 0 et 15 ans	0,2
Garçons et filles entre 0 et 15 ans	0,2
Hommes entre 16 et 65 ans	5,7
Femmes entre 16 et 65 ans	5,2
Hommes et femmes entre 16 et 65 ans	46,2
Personnes âgées plus de 65ans	0,4
Tout le monde mange des portions égales	42,1
Total	100

Source : ETM

6.4 Stratégies pour palier l'insécurité alimentaire

L'analyse des stratégies des ménages pour palier au problème d'insécurité alimentaire révèle que la stratégie dominante est le fait de compter sur les aliments moins couteux et/ou moins appréciés. En effet, environ trois ménages sur quatre (74,40%) ont déclarés avoir utilisé cette stratégie. Elle est suivie du fait de réduire le nombre de repas pris par jour (70,9%) ; Reporter l'achat des café/thé ou d'autres articles ménagers (69,35%).

Le tableau 43 suivant résume l'analyse ci-dessus.

Tableau 43 : Proportion des ménages selon les stratégies utilisées pour palier l'insécurité alimentaire

	Proportion (%)
Réduire le nombre de repas pris dans la journée	70,97
Limiter la taille des portions au moment du repas	66,94
Compter sur des aliments moins appréciés et/ou moins couteux	74,4
Changer la préparation des aliments	65,12
Emprunter de l'argent, de la nourriture ou compter l'aide d'un parent	55,44
Reporter l'achat de thé/café ou d'autre article ménager	69,35
Reporter le paiement de frais liés à l'éducation	42,54
Vendre des propriétés du ménage, bétail ou volaille	13,13

Source : ETM

7 MODULE EAU, INSTALLATIONS SANITAIRES ET HYGIENE

Introduction

La présente section aborde les questions relatives à l'usage de l'eau, les installations sanitaires et l'hygiène. Il permet d'appréhender les comportements des ménages en fonction de la façon dont ils utilisent les moyens à leur disposition qui leur permettent de mener une vie saine. Cette section a été administrée à 496 ménages de Lomé.

7.1 Eau

7.1.1 Les différentes sources d'eau potable

Les ménages disposent de plusieurs sources d'approvisionnement en eau potable. Ces sources concernent en général les puits, les forages, les bornes fontaine et les eaux minérales embouteillées. Parmi ces sources, les puits tubés ou forages sont les plus utilisés et concernent près de la moitié de l'ensemble des ménages enquêtés. Les autres sources les plus utilisés sont les puits non protégés (12,30%) ou protégés (9,48%), creusés dans la nappe phréatique et les points d'eau publique ou borne fontaine (11,29%). Les ménages utilisant la tuyauterie installée par la structure togolaise en charge de la production d'eau potable (la TDE) sont par contre peu nombreux et ne représentent que 18,34% de l'ensemble des ménages enquêtés. Cela est en partie dû au fait que la TDE ne parvient à satisfaire la demande que d'une faible partie de la population.

Tableau 44: Proportion des ménages selon les principales sources d'eau potable utilisées

	Proportion de ménages (%)
Puits tubé/forage	47,38
Puits non protégé	12,30
Point d'eau public/borne fontaine	11,29
Puits protégé	9,48
Tuyauterie dans l'enceinte, la cour ou sur le terrain	9,27
Tuyauterie dans le logement	6,45
Tuyauterie provenant du voisin	2,62
Eau en bouteille	0,60
Autre	0,60
Total	100

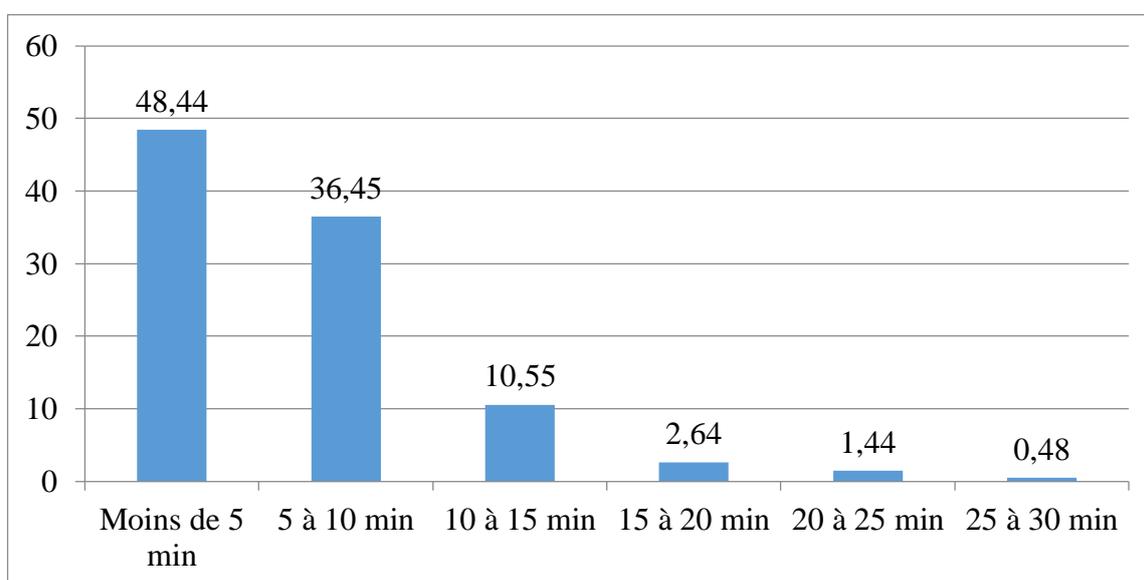
Source : ETM

7.1.2 Temps mis par les ménages pour atteindre leur source d'eau potable

La plupart des populations sont situées à proximité de leurs sources d'eau potable : en moyenne, les ménages enquêtés mettent environ 7 minutes pour aller de leurs habitations à la source d'eau potable, recueillir de l'eau et revenir.

Les ménages effectuant ce trajet en moins de 5 minutes sont les plus nombreux et représentent près de la moitié de l'ensemble. Les ménages effectuant le trajet entre 5 et 10 minutes représentent environ 36,45% de l'ensemble et seulement 15,11% des ménages effectuent le trajet en plus de 10 minutes.

Graphique 3: Proportions de ménages selon le temps qu'ils mettent pour atteindre leurs sources d'eau potable



Source : ETM

7.1.3 Moyens utilisés par les ménages afin de rendre l'eau potable

Diverses techniques sont utilisées par les ménages en vue de rendre l'eau potable. Ces techniques vont de l'ajout de l'eau de javel ou du chlore aux méthodes plus traditionnelles telles que le fait de laisser reposer l'eau jusqu'à la formation d'un dépôt, le filtrage, la désinfection solaire ou le fait de faire bouillir l'eau. Parmi ces techniques, l'utilisation de l'eau de javel ou du chlore et l'obtention d'eau potable par la formation de dépôt sont les plus répandues et concernent respectivement plus de 3/4 et plus de 2/5 des ménages enquêtés. Les autres techniques sont moins répandues et ne sont utilisées que par au plus 5% des ménages.

Tableau 45 : Proportion des ménages selon les différents types de moyens utilisés pour rendre l'eau potable

	Proportion de ménages (%)
Ajouter de l'eau de Javel/chlore	77,78
Laisser reposer jusqu'à formation d'un dépôt	40,74
Filtrer dans un linge	14,81

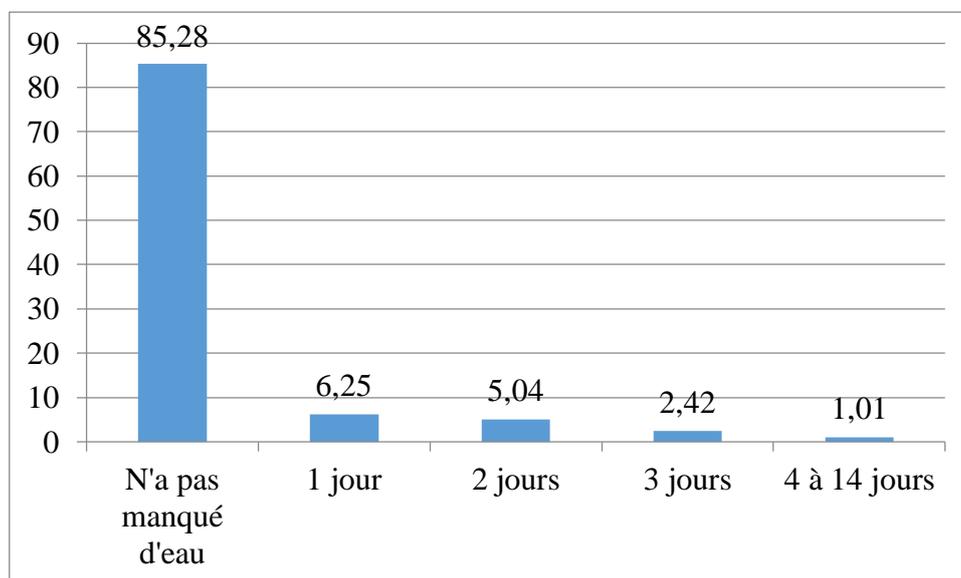
Utiliser un filtre à eau (céramique, sable, composite, etc.)	12,35
Désinfection solaire	12,35
Faire bouillir	6,17
Autres techniques	4,94

Source : ETM

7.1.4 Nombre de jours pendant lesquels les ménages ont manqué d'eau durant les deux semaines ayant précédé l'enquête

Les manques d'eau sont très peu fréquents chez les ménages enquêtés. En effet, durant les deux semaines ayant précédé l'enquête, plus de 85% des ménages n'ont observé aucune situation de manque d'eau et les proportions de ménages ayant manqué d'eau pendant 1 jour ou plus varient entre 1,01% et 6,25%.

Graphique 4 : Proportions de ménages selon le nombre de jours pendant lesquels ils ont manqué d'eau durant les deux semaines ayant précédé l'enquête



Source : ETM

7.2 Installations sanitaires

7.2.1 Types de toilettes généralement utilisés par les membres des ménages

Les différents types de toilettes utilisés par les membres des ménages sont les latrines à fosse, les latrines en plein air en brousse ou dans les champs ou encore les chasses d'eau. Les chasses d'eau et les latrines à fosse avec dalle, souvent installées à proximité des habitations, sont les plus utilisées et représentent respectivement 48,59% et 46,98% de l'ensemble des ménages enquêtés. Les autres types de toilettes ne concernent qu'environ 5% de l'ensemble des ménages.

Tableau 46 : Proportion des ménages selon les types de toilettes utilisés

Types de toilette	Proportion de ménages (%)
Chasse d'eau/chasse manuelle	48,59
Latrine à fosse avec une dalle	46,98
Latrine à fosse sans dalle/à fosse ouverte	2,62
Aucune installation/brousse/champ	1,01
Chasse d'eau/chasse manuelle vers les égouts	0,60
Latrine améliorée à fosse auto ventilée	0,20
Total	100

Source : ETM

7.2.2 Utilisations communes des installations sanitaires

La quasi-totalité des installations sanitaires sont utilisées par les membres des ménages qui entretiennent des liens entre eux. Ainsi, 95,33% des ménages partagent leurs installations sanitaires uniquement avec les membres d'autres ménages connus et 4,67% des ménages ont une installation sanitaire destinée à l'usage public.

7.2.3 Nombre de ménages qui ont une utilisation commune des installations sanitaires non publiques

Entre 1 et 20 partagent utilisent des installations sanitaires non destinées à l'usage public. Les installations utilisées par un seul ménage sont très peu fréquentes et ne concernent que 0,29% de l'ensemble des ménages. Les utilisations conjointes avec d'autres ménages sont par contre plus nombreuses, surtout celles destinées à 3 à 6 ménages.

En moyenne, 7,5 ménages utilisent les installations sanitaires non publiques.

Tableau 47 : Répartition des ménages selon le nombre de ménages qui partagent une même installation sanitaire non publique

Nombre de ménages	Proportion de ménages (%)	Nombre de ménages	Proportion de ménages (%)
1	0,29	9	6,05
2	4,90	10	5,76
3	10,37	11	2,02
4	17,58	12	2,59
5	14,41	13	0,58
6	14,99	14	0,58
7	8,65	15	1,44
8	8,93	20	0,29
Total			100

Source : ETM

7.2.4 Les moyens utilisés par les ménages pour le traitement des excréments émis par leurs enfants

Les préoccupations sanitaires des ménages concernent également la façon dont ils traitent ou se débarrassent des excréments émis par leurs enfants. La majorité des ménages (près de $\frac{3}{4}$) recueillent les excréments que les enfants ont préalablement émis à l'extérieur des toilettes et

les déplacent ensuite vers ces toilettes où ils les jettent. Dans seulement 14,96% des ménages, les enfants font les selles directement dans les toilettes et le reste des ménages, environ 9,83%, versent les excréments dans les égouts ou dans les poubelles ou bien encore ils les enterrent.

Tableau 48: Proportion des ménages selon les moyens utilisés pour le traitement des excréments émis par leurs enfants âgés de moins de 7 ans.

Moyens	Proportions de ménages (%)
Versés dans les toilettes/latrine	74,79
L'enfant a utilisé les toilettes/latrine	14,96
Versés dans les égouts	6,84
Jetés dans la poubelle	1,28
Enterrés	1,71
Autre	0,43
Total	100

Source : ETM

7.2.5 La vidange des fosses à toilettes

La question de la vidange des fosses à toilettes concerne la fréquence de vidange, les personnes en charge de la vidange, la dépense moyenne des ménages pour y arriver et les moyens utilisés pour l'effectuer.

7.2.6 Fréquence de vidange des fosses à toilettes

Les ménages qui vident leurs fosses à toilettes fréquemment sont peu nombreux. On note ainsi que près de la moitié des ménages enquêtés ont des fréquences de vidange au-delà de deux ans et qu'environ le ¼ des ménages enquêtés vident leurs fosses avec une fréquence de un à deux ans. Les ménages qui font leurs vidanges avec une fréquence de 6 à 12 mois représentent environ 19,50% et ceux qui le font plus régulièrement avec une fréquence de 0 à 6 mois ne sont que 9,00%.

Tableau 49 : Proportion des ménages selon les fréquences de vidange des fosses à toilettes

	Proportions de ménages (%)
Plus de 24 mois	48,40
12-24 mois	23,10
6-12 mois	19,50
0-6 mois	9,00
Total	100

Source : ETM

- Personnes en charge de la vidange

Les vidanges des fosses à toilettes se font le plus souvent par des sociétés locales qui s'en chargent contre paiement. Plus de 80% des ménages ont recours à ce type de service que l'on

qualifie de « balayeurs ». Environ 10% des ménages se chargent eux-mêmes de la vidange et le reste utilise d'autres moyens pour y parvenir.

Tableau 50 : Proportion des ménages selon les personnes en charge de la vidange des fosses à toilettes

Personnes en charge	Proportions de ménages (%)
Balayeur contre paiement	81,54
Le ménage même	9,40
Autre	9,06
Total	100

Source : ETM

- Montant versé pour la vidange

Quant à la rémunération versée aux « balayeurs » en charge de la vidange des fosses à toilette, on note qu'en moyenne, les ménages dépensent 11 370 FCFA.

- Moyens utilisés par les ménages pour la vidange

Les « balayeurs » ou les ménages, dans 97,00% des cas, se servent d'une pompe mécanique avec laquelle ils récupèrent les contenus des fosses qui sont déversés dans un réservoir et portés ensuite par un camion vers les dépotoirs aménagés à cet effet. Les autres ménages procèdent manuellement à la vidange ou disposent d'autres techniques pour le faire.

Tableau 51: Proportion des ménages selon les moyens utilisés pour la vidange des fosses à toilette

Moyens utilisés	Proportions de ménages (%)
Pompe mécanique	97,00
A la main	1,67
Autre	1,33
Total	100

Source : ETM

7.3 Hygiène

7.3.1 Ménages dont les membres se lavent les mains à l'aide d'un savon

Le lavage des mains à l'aide d'un savon, en tant que règle d'hygiène, a été pratiqué par plus de 86% des ménages pendant le jour ayant précédé l'enquête et plusieurs circonstances l'ont favorisé.

7.3.2 Circonstances dans lesquelles les membres des ménages ont utilisé du savon pour se laver les mains

La quasi-totalité des membres des ménages se lavent les mains avant de manger et près de 93% après avoir été aux toilettes ou en prenant le bain. Beaucoup de ménages procèdent également au lavage des mains dans diverses autres circonstances tel que présenté dans le tableau 52 qui suit.

Tableau 52: Proportion des ménages selon les circonstances dans lesquelles les membres ont utilisé du savon pour se laver les mains

Circonstances	Pourcentage de ménages (%)
Avant de manger	98,60
Après avoir été aux toilettes	92,50
En prenant mon bain	89,51
En rentrant de l'extérieur	75,80
Parce qu'elles étaient ou semblaient sales	71,80
Après (ou pendant) avoir fait la lessive	64,60
Après avoir fait (ou en faisant) la vaisselle	63,90
Avant de préparer à manger/cuisiner	63,60
Après avoir nettoyé des toilettes/létrine	51,30
En donnant le bain à mon enfant	37,50
Après avoir nettoyé (ou pendant) les fesses d'un enfant	35,40
En lavant les mains d'un enfant	34,70
Avant de nourrir un/des enfant(s)	31,90

Source : ETM

8 MODULE TRAVAIL

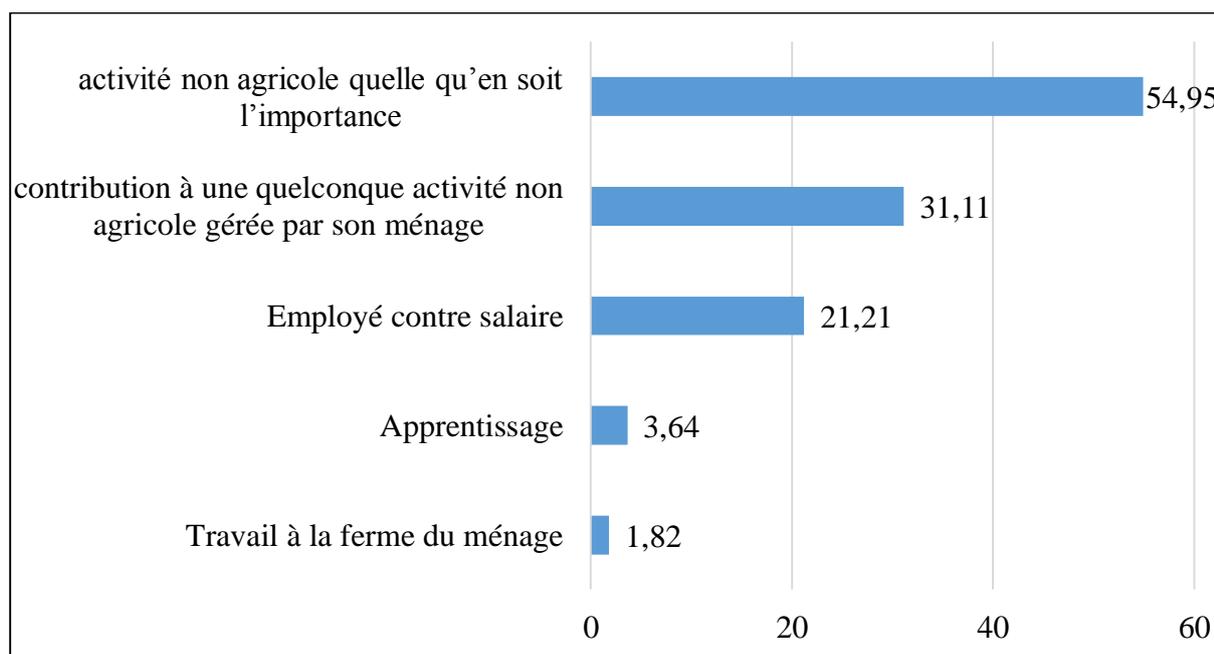
Introduction

Dans cette section, il est analysé les conditions de vie des ménages en ce qui concerne leurs activités économiques. Il s'agit d'appréhender les conditions de travail, les domaines d'activités, le statut dans l'activité, le degré de satisfaction des travailleurs de la ville de Lomé et aussi leurs perspectives.

8.1 Nature des activités

8.1.1 Types des activités exercées au cours des six derniers mois

Graphique 5 : Proportions des répondants (%) suivant les activités effectuées au cours des six derniers mois.



Source : ETM

Il ressort du graphique 5 qu'au cours des 6 derniers mois, plus de la moitié (54,95%) des résidents de Lomé et de ses environs ont exercé une activité non agricole quelle qu'en soit l'importance, pour eux-mêmes ou pour le ménage, ne serait-ce qu'une heure de temps (Exemples de ce type d'activités : vente de marchandises au marché ou au bord de la route, confection, fabrication ou vente de briques, charbon, bière, etc.). Ce type d'activités est le plus dominant dans la ville de Lomé. La contribution à une quelconque activité non agricole gérée par le ménage occupe 31,11% des habitants de Lomé alors que 21,21% sont des employés contre salaire. Le travail à la ferme de son ménage est l'activité qui occupe le

moins des résidents de la capitale et ses périphéries. En effet, c'est seulement environ 2% des habitants de Lomé qui sont dans ce type d'activité.

Le tableau 53 ci-dessous présente la répartition des travailleurs de la commune de Lomé selon leurs activités principales en termes de temps travaillé exercées au cours des 6 derniers mois précédant la collecte.

Tableau 53: Proportion des travailleurs de la commune de Lomé selon leurs activités principales en termes de temps travaillé exercées au cours de des 6 derniers mois

	Proportion (%)
Travailler comme employé rémunéré, y compris dans l'activité non agricole de la famille, sauf apprentissage	24,02
Gérer une activité familiale non agricole (à son compte)	69,45
Contribuer à l'activité familiale non agricole sans être rémunéré (travailleur familial)	2,61
Apprentissage	3,92
Total	100

Source : ETM

La création d'activité familiale non agricole à son compte est l'activité principale dominante des travailleurs de la commune de Lomé et de ses périphéries.

Aucun travailleur ne pratique l'activité de type "travail à la ferme du ménage" comme activité principale au cours des six derniers mois. Les activités de type "la contribution à l'activité familiale non agricole sans être rémunéré" et "l'apprentissage" sont pratiquées respectivement par seulement 2,61% et 3,92% des travailleurs de Lomé et de ses périphéries.

8.1.2 Secteur des activités principales exercées au cours des six derniers mois

Tableau 54: Proportion des travailleurs selon le secteur de l'activité principale

	Proportion (%)
Santé	0,52
Agriculture (élevage/pêche exceptés)	0,78
Industrie minière/pétrolière/gazière	0,78
Banque/finance/assurance	1,31
Manufacture	1,83
Garde d'enfants/travaux domestiques/ménage	2,61
Construction	2,87
Tourisme/hôtellerie/restauration	2,87
Communication/technologie	5,48
Autre secteur	14,88
Services à la personne (par ex. : coiffure)	25,85
Commerce/détail	40,21
Total	100

Source : ETM

Les secteurs d'activités "Commerce/détail" et "Service à la personne" sont les principaux secteurs d'activités des résidents de la ville de Lomé et de ses environs. En effet, ces deux secteurs absorbent à eux deux plus de 65% des travailleurs, soit 40,21% pour le commerce/détail et 25,85% pour le secteur Service à la personne (exemple : coiffure). Moins de 1% des travailleurs exerce dans le secteur de la Santé (0,52%), l'Agriculture (0,78%) et l'Industrie minière (0,78%). Ainsi, 67,62% des travailleurs ont déclaré avoir travaillé pour eux même ou pour leur ménage au cours des six derniers mois alors que 16,71 % ont travaillé pour une entreprise privée.

Tableau 55: Proportion des travailleurs selon le type d'employeur de l'activité principale

Secteurs d'activité	Proportion (%)
Une entreprise privée	16,71
Vous-même ou votre ménage	67,62
Un individu privé	9,4
Le gouvernement	1,04
entreprise publique (parapublique)	3,13
Un programme de travaux publics	0,26
Une organisation religieuse/église	0,26
Autre	1,57
Total	100

Source : ETM

8.2 Conditions dans l'activité principale

L'analyse des conditions dans l'activité principale se porte sur les aspects suivants : nombre d'heures de travail des 7 derniers jours qui précèdent l'étude, statut dans l'emploi, le temps mis pour se rendre au travail, le niveau de satisfaction, etc.

Tableau 56: Statistiques de tendance et de dispersion de nombre d'heures de travail au cours des 7 derniers jours

Percentiles	
1%	0
5%	0
10%	6
25%	25
50%	40
75%	60
90%	70
95%	78
99%	100

Source : ETM

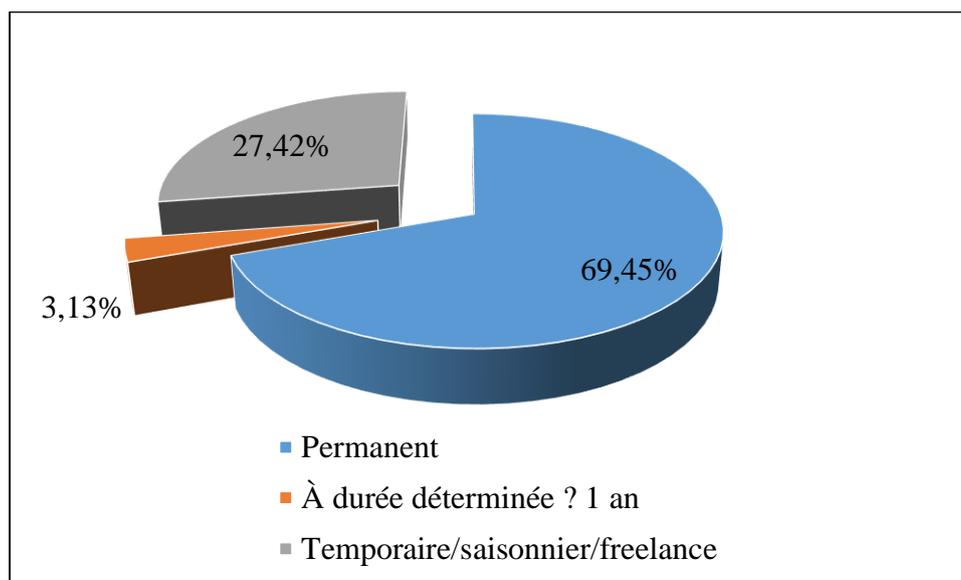
Statistiques sommaires	
Minimal	0
Maximal	126
Moyenne	41,65
Ecart-type	24,02

Source : ETM

Il ressort des tableaux ci-dessus que la moitié des travailleurs ont travaillé plus de 40 heures au cours des 7 derniers jours et 10% des travailleurs ont travaillé plus de 10 heures par jour. En moyenne, les travailleurs ont exercé pendant près de 42 heures les 7 derniers jours. Le nombre d'heures maximal de travail s'établit à 126 heures, soit 18 heures par jour au cours des 7 derniers jours.

Le graphique 6 ci-dessous présente la répartition des travailleurs de la ville de Lomé et de ses environs selon leur statut dans l'emploi.

Graphique 6: Proportion des travailleurs selon leur statut dans l'emploi.



Source : ETM

Plus de la moitié (69,45%) des travailleurs ont déclaré exercer dans un emploi permanent alors qu'un peu moins de 28% ont déclaré exercer dans un emploi temporaire, saisonnier ou en free-lance. Par ailleurs, l'analyse révèle que plus de 77% des travailleurs de la ville de Lomé n'ont pas de contrat pour leur activité principale.

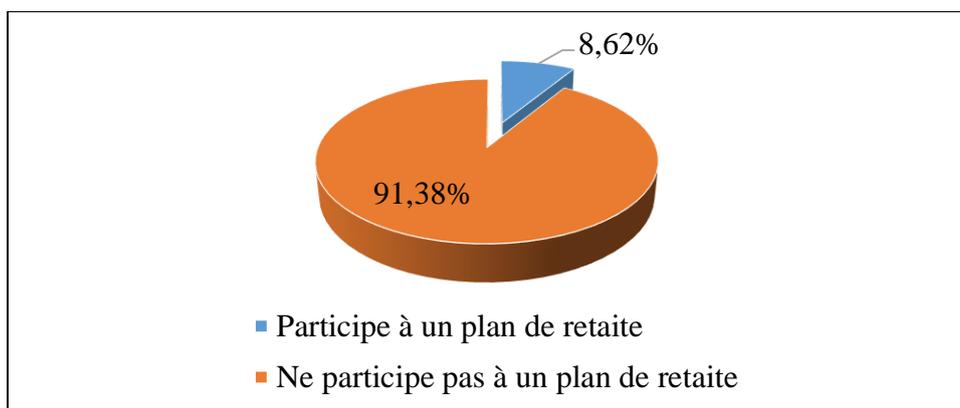
Tableau 57 : Proportion (%) des travailleurs selon le statut dans l'emploi et l'existence de contrat ou non

Contrat	Statut de l'emploi			Total
	Permanent	durée déterminé	Temporaire/saisonnier/freelance	
oui	21,05	50	21,9	22,19
non	78,95	50	78,1	77,81
Total	100	100	100	100

Source : ETM

Les emplois permanents et temporaires/saisonniers/free-lance sont les types de statut d'emploi où les travailleurs n'ont majoritairement pas signé de contrat.

Graphique 7 : Proportion des travailleurs selon la participation ou non à un plan de retraite.

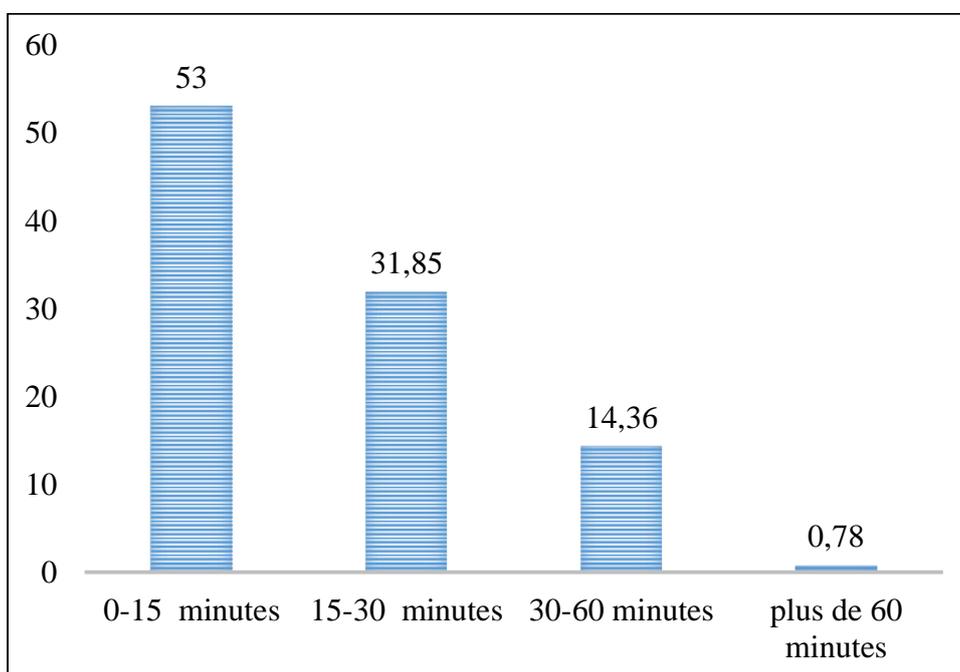


Source : ETM

D'après le graphique 7 ci-dessus, plus de 90% des travailleurs ne participent pas à un plan de travail dans le cadre de leur activité principale.

L'analyse selon l'accès au lieu de travail révèle que plus de la moitié (53%) met au plus 15 minutes pour se rendre à lieu de travail et 31,85% mettent entre 15 et 30 minutes pour s'y rendre (graphique 8).

Graphique 8: Proportion des travailleurs selon le temps mis pour se rendre au lieu de travail.

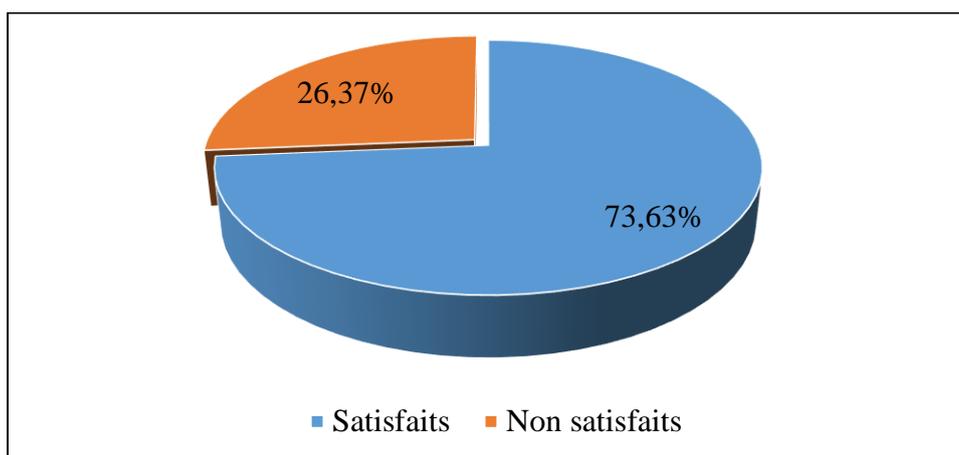


Source : ETM

C'est seulement 0,78% des travailleurs qui mettent plus d'une heure pour se rendre à leur lieu de travail.

En matière de satisfaction des travailleurs dans leur activité principale, il ressort de l'analyse que plus de 73% des travailleurs affirment être satisfaits de leur activité.

Graphique 9: Proportion des travailleurs selon qu'ils sont satisfaits ou non



Source : ETM

Un peu plus du quart des travailleurs ne sont pas satisfaits dans leur activité principale

8.2.1 Activités secondaires et analyse de l'inactivité

Cette partie de l'analyse s'intéresse aux activités secondaires des actifs. Il s'agit dans un premier temps d'appréhender le nombre d'heures de travail des 7 derniers jours qui précèdent l'étude et dans un second temps d'analyser les raisons d'inactivités et la disponibilité des inactifs des 6 derniers mois.

8.2.2 Activité secondaire

Il ressort des analyses que moins de 20% des travailleurs disposent d'une activité secondaire.

La moitié de ceux qui exercent une activité secondaire ont consacré plus de 10 heures de leur temps à cette activité au cours des 7 derniers jours qui précèdent l'enquête.

Tableau 58: Statistiques de tendance et de dispersion de nombre d'heures de travail au cours des 7 derniers jours.

Percentiles	
1%	0
5%	0
10%	0
25%	8
50%	10
75%	17
90%	21
95%	36
99%	50

Source : ETM

Statistiques sommaires	
minimal	0
maximal	50
moyenne	13,13
Ecart-type	10,04

Source : ETM

En moyenne, les travailleurs ont passé 13,13 heures de leur temps dans leur activité secondaire au cours des 7 derniers jours, le temps maximal étant de 50 heures soit environ 7 heures par jour.

Il faut noter par ailleurs que 83,29% des travailleurs sont disposés à travailler plus de temps s'il y avait du travail.

8.3 Inactivité

Le tableau 59 suivant présente une répartition des inactifs au cours des 6 derniers mois selon les raisons de leur inactivité. Il ressort du tableau 59 que les principales raisons d'inactivité sont "Occupé à gérer le foyer ou la famille" et "scolarisation". En effet, ces deux raisons sont respectivement évoquées par 24,82% et 23,4% des individus interviewés.

Tableau 59 : Proportion des inactifs au cours des 6 derniers mois selon les raisons de leur inactivité.

Raison d'inactivité	Proportion (%)
Occupé(e) à gérer votre propre foyer/famille	24,82
Scolarisé(e)	23,4
Maladie/blessure temporaire	6,38
Maladie/handicap de longue durée	4,26
Emploi perdu/démission	4,26
Tentative de monter une affaire	3,55
Basse saison/intempéries	3,55
Congé sans solde	2,84
Dans l'attente d'une réponse d'un emploi	2,13
Trop jeune/âgé(e) pour travailler	1,42
À la retraite	1,42
Congé avec solde	0,71
Autre	21,28
Total	100

Source : ETM

Les proportions de ceux qui ont donné Maladie/blessure temporaire et Maladie/handicap de longue durée sont relativement grandes. En effet, 6,38% des inactifs le sont à cause de la maladie ou blessure temporaire et 4,26% ont évoqué la raison de la Maladie/handicap de longue date.

Tableau 60: Proportion des chercheurs d'emploi selon la méthode utilisée

Méthodes de recherche d'emploi	Proportion (%)
Inscription dans une agence de recrutement	14,46
Réponse à des offres d'emploi	4,82
Démarchage auprès des amis/parents	57,83
Démarchage auprès de l'ancien employeur	2,41
Démarchage auprès d'une usine/entreprise	16,87
Autre (préciser)	3,61

Source : ETM

Plus de la moitié (57,83%) des chercheurs d'emploi ont effectué des démarches auprès de leurs amis ou parents ; 16,87% ont cherché du travail auprès d'une usine ou entreprise pendant que 14,46% ont fait une inscription dans une agence de recrutement.

Tableau 61 : Proportion (%) des individus selon leur mobilité pour trouver un meilleur emploi.

Se déplacer	Installer à l'intérieur du pays	Installer à l'extérieur du pays
Oui	59,39	60,20
Non	40,61	39,80

Source : ETM

Environ 60% des personnes ont déclaré être prêtes à quitter leur lieu de résidence actuel pour aller s'installer ailleurs dans le but de trouver un meilleur emploi. En effet, 59,39% de la main d'œuvre est disposée à s'installer à l'intérieur du pays pour un meilleur emploi pendant que 60,20% pourrait chercher à s'installer à l'extérieur du pays pour trouver un meilleur emploi.

9 Gouvernance

Introduction

Dans le cadre de la production des données actualisées à temps réel sur les conditions de vie des ménages, et en vue de permettre aux différents acteurs de développement d'utiliser les données produites pour faire le suivi et l'évaluation des effets de leurs actions, l'INSEED (ex DGSCN) réalise périodiquement depuis le mois de février 2014 une enquête par téléphonie mobile (ETM). Cette enquête est un outil développé par la Banque Mondiale pour le suivi des conditions de vie des ménages. Elle permet de collecter la quantité d'informations minimum nécessaire à l'identification et à la classification de groupes cibles, et de fournir les indicateurs de base de bien-être permettant de faire le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté.

Le présent rapport présente une analyse d'indicateurs essentiels permettant d'apprécier l'opinion des résidents de la ville de Lomé et de son agglomération sur les questions liées à la gouvernance. Pour ce faire un questionnaire a été administré à 492 individus dans certains ménages¹ durant le mois de mars 2015 et les thèmes suivants ont été abordés :

- Les domaines vers lesquels devraient être orientés en priorité les dépenses publiques ;
- La satisfaction des résidents sur la gestion des besoins de la population par le gouvernement ;
- La confiance des populations en les institutions de l'Etat ;
- La corruption dans les services publics ;
- Les opinions des populations sur les questions de gouvernance.

9.1 Les domaines vers lesquels devraient être orientés en priorité les dépenses publiques

L'analyse de l'indice de Likert montre que la santé devrait être la priorité principale et la plus importante pour les résidents de Lomé avec un score de 169. Ce domaine est suivi de l'éducation avec un score 164.

En effet, les individus interrogés pensent que le domaine qui devrait constituer la principale priorité de l'Etat est la santé. En effet, 40,45% des personnes estiment que la santé devrait constituer la première priorité de l'Etat et 38,82% des personnes estiment que la santé devrait plutôt être la deuxième priorité. Enfin pour 7,72% des personnes, la santé devrait constituer la troisième priorité. A part le domaine de la santé, les personnes considèrent également que la seconde importante priorité de l'Etat devrait être l'éducation. Quatre répondants sur dix (41,46%) estiment l'éducation devrait constituer la première priorité de l'Etat et moins de quatre répondants sur dix (32,72%) estiment que l'éducation devrait être la deuxième priorité de l'Etat.

Le tableau 62 suivant illustre la répartition des répondants selon la première priorité, la deuxième priorité et la troisième priorité.

¹ L'échantillon est constitué de 500 ménages de Lomé et de son agglomération. Un individu âgé de 18 ans ou plus est interrogé dans chaque ménage et 492 ont effectivement répondu aux questions, soit un taux de réponse de 98,4%.

Tableau 62 : Proportion des répondants selon la première priorité, la deuxième priorité et la troisième priorité dans l'orientation des dépenses publiques.

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Score de Likert
Education	204	161	49	163,46
Santé	199	191	38	168,99
Logement	14	32	86	32,18
Retraites	3	6	13	5,69
Aide aux demunis	23	29	89	36,2
Environnement	2	4	16	5,04
Infrastructures	9	12	44	15,94
Sécurité	7	8	14	8,52
Electricité	17	29	78	31,33
Acces à l'eau	3	11	39	11,76
Système de propriétés foncière	1	3	6	2,51
Lutte contre la corruption	10	6	20	10,38
Total	492	492	492	492

Source : ETM

9.2 Satisfaction des résidents sur la gestion des besoins de la population par le gouvernement

Plus de 75% des personnes interrogées estiment que le gouvernement gère mal les besoins en matière d'éducation et en matière de santé et environ 45% estiment que le gouvernement les gère assez mal. Un peu plus du tiers des enquêtés et environ trois personnes sur dix respectivement estiment que le gouvernement gère très mal ces besoins.

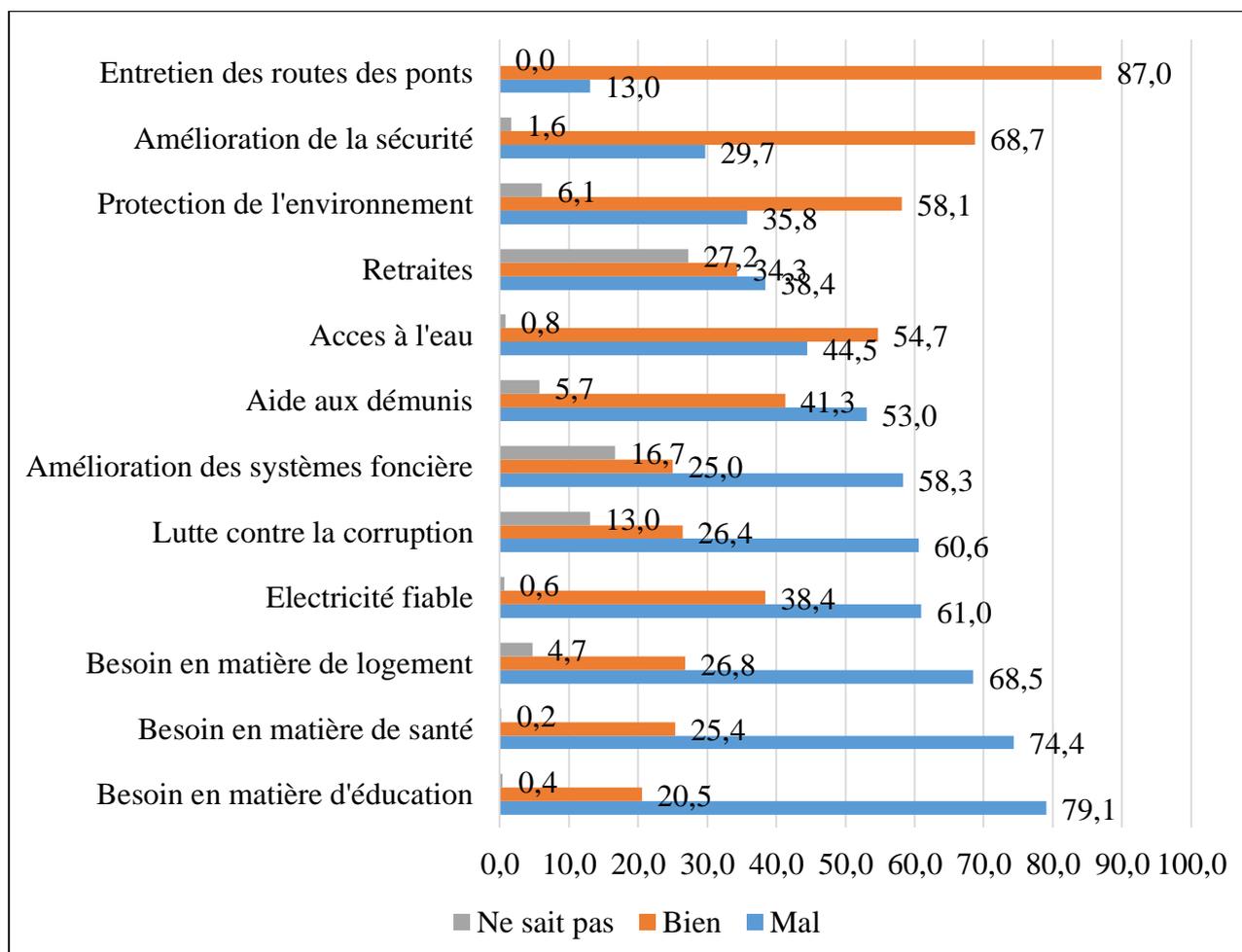
En ce qui concerne, les besoins en matière de logement, environ sept personnes sur dix (68,1%) estiment le gouvernement les gère mal. La majorité des personnes estiment également que le gouvernement gère mal les questions de population suivantes : aide aux démunis, mise en place d'un système de fourniture d'électricité fiable, amélioration des systèmes de propriétés foncières et lutte contre la corruption.

En résumé la majorité des résidents de Lomé estiment que le gouvernement gère mal les questions relatives aux besoins de la population. La majorité des personnes interrogées estiment toutefois que le gouvernement gère bien les besoins liés à la protection de l'environnement, l'entretien des routes et des ponts et la sécurité. En effet, plus de huit individus sur dix (87,0%) ont déclaré que le gouvernement gère bien les besoins relatifs aux infrastructures et la proportion de ceux parmi eux qui estiment que le gouvernement gère bien les besoins relatifs à la sécurité est 68,7%.

En ce qui les questions relatives à la protection de l'environnement, la majorité des enquêtés (58,1%) estiment que le gouvernement en fait une bonne gestion tandis que 35,8% estiment que le gouvernement en fait une mauvaise gestion.

Le graphique 10 suivant illustre le niveau de satisfaction des ménages sur le mode de gestion du gouvernement des besoins de la population.

Graphique 10 : Proportion des individus selon leurs satisfactions sur le mode de gestion des besoins de la population par le gouvernement



Source : ETM

9.3 Confiance des populations en les institutions de l'Etat

La plupart des personnes interrogées ont un peu confiance aux institutions de l'Etat tels que : la présidence, le gouvernement, le parlement, la commission nationale des élections, les tribunaux, la police, les autorités fiscales, les banques etc. En effet, près de la moitié des ménages ont un peu confiance à la présidence (58,3%), au gouvernement (51,0%), au parlement (47,6%), à la commission national des élections (49,2%), aux tribunaux (56,5%), à la police (60,0%), aux autorités fiscales (47,6%), aux banques (52,2%), aux autorités sanitaires (62,2%) etc.

La proportion d'individus ayant déclaré qu'ils n'ont pas du tout confiance aux institutions varie d'une institution à une autre. Cette proportion est cependant plus élevée pour les institutions comme le gouvernement, le parlement, commission national des élections et les tribunaux avec des proportions respectives de 31,9% ; 35,6% ; 32,5% ; 25,8%.

Les institutions d'Etat auxquelles les personnes interrogées font beaucoup confiance sont les institutions bancaires, les enseignants et les institutions religieuses.

Le tableau 63 suivant illustre le degré de confiance fait par les enquêtés en les institutions de l'Etat :

Tableau 63 : Proportion des individus selon leur confiance en les institutions de l'Etat

	Pas du tout (%)	Un peu (%)	Beaucoup (%)	Entièrement (%)	Ne sait pas (%)
Présidence du pays	13,8	58,3	21,3	3,0	3,5
Gouvernement national	31,9	51,0	12,4	0,6	4,1
Parlement	35,6	47,6	10,8	0,6	5,5
Commission nationale pour les élections	32,5	49,2	10,6	0,8	6,9
Tribunaux	25,8	56,5	11,0	0,4	6,3
Police	8,5	60,0	27,8	2,6	1,0
Autorités fiscales	22,6	47,6	22,4	0,8	6,7
Banques et systèmes financiers	5,9	52,2	36,4	1,2	4,3
Autorités sanitaires	6,9	62,2	29,3	1,4	0,2
Enseignants	2,2	43,7	44,5	9,6	0,0
Institutions religieuses	4,5	41,9	43,9	9,1	0,6
Chef de communauté	28,7	52,2	13,4	1,6	4,1
Votre famille	6,1	35,0	41,1	17,7	0,2
Amis et connaissances	18,9	49,6	30,1	1,2	0,2
Inconnus	78,7	18,3	0,0	0,2	2,8

Source : ETM

9.4 Corruption dans les services publics

Plus de quatre répondants sur cinq estiment qu'ils n'ont pas payé de pot de vin aux autorités publiques afin d'obtenir un document ; un permis de conduire, des services relatifs à l'eau, l'électricité ou la santé.

Tableau 64 : Proportion des personnes interrogées ayant payé un pot de vin ou offert un cadeau aux autorités publiques

Proportion des personnes interrogées ayant payé un pot de vin ou offert un cadeau aux autorités publiques	N'a pas eu besoin (%)	Oui (%)	Non (%)
D'obtenir un document ou permis	8,9	4,3	86,8
D'obtenir des services relatifs à l'eau, l'électricité ou la santé	5,3	2,4	92,3
De recevoir un traitement dans un centre de santé	4,5	2,2	93,3
D'éviter un problème avec la police	9,1	10,4	80,5
D'obtenir une place en école primaire	10,0	4,1	86,0
D'éviter de payer des impôts	9,3	2,0	88,6
D'être reçu par le chef de votre communauté	10,2	1,2	88,6
Avez-vous contacté par un candidat politique pour vous p	4,5	5,5	90,0

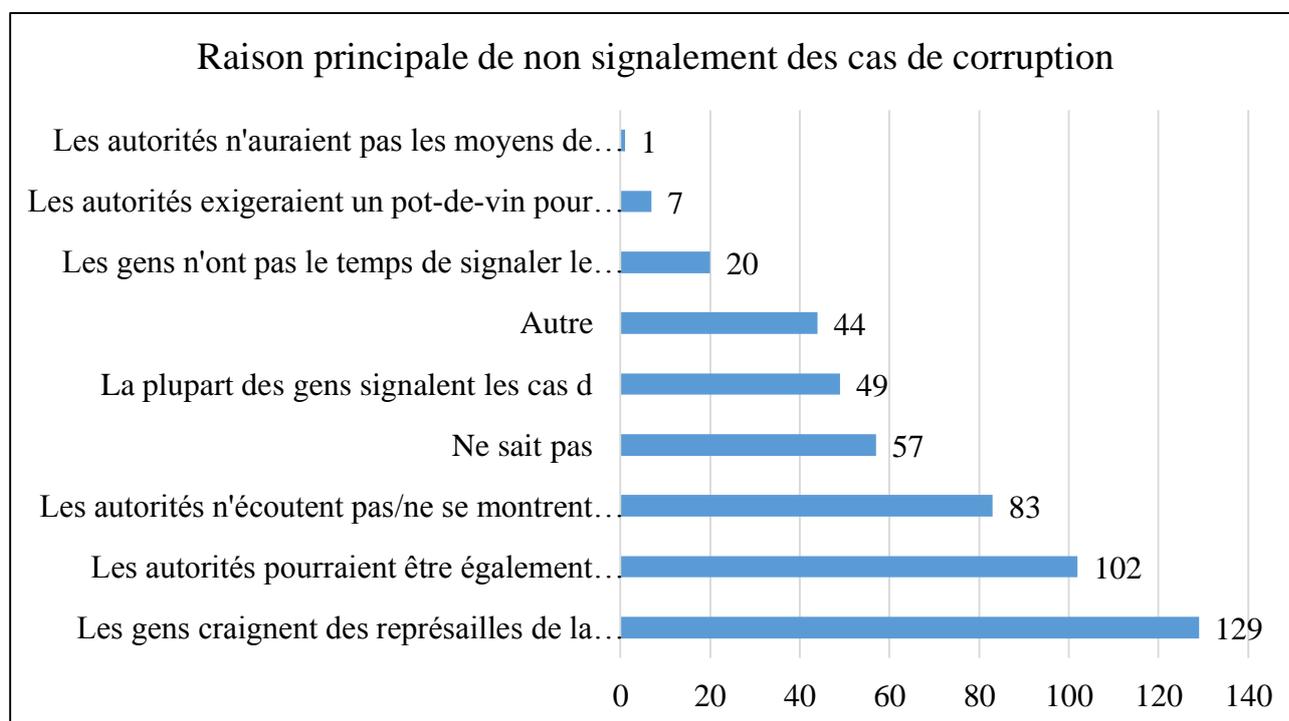
La proportion des personnes qui ont déclaré avoir payé un pot de vin ou offert un cadeau aux autorités afin d'éviter un problème avec la police (10,4%) est relativement plus élevée que celle des personnes qui ont déclaré avoir payé des pots de vin aux autorités afin de résoudre un problème ou de bénéficier d'un service des autres institutions de l'Etat. Elle est suivie par

celle des personnes qui ont déclaré qu'ils ont eu des cadeaux ou des aliments des hommes politiques en échange de leur voix (5,5%).

Plus du quart des répondants (26,2%) estiment que la raison principale pour laquelle les personnes ne signalent pas les cas de corruption aux autorités est la crainte des représailles. Cette raison est suivie de celle selon laquelle les autorités pourraient également être impliquées dans les cas de corruption (20,73%). La troisième principale raison pour laquelle les répondants ne signalent pas les cas de corruption est qu'ils pensent que les autorités ne les écoutent pas ou qu'elles ne se montrent pas concernées.

Le graphique 11 suivant illustre la répartition des répondants selon la raison principale pour laquelle ils ne signalent les cas de corruption aux autorités.

Graphique 11 : Proportion des individus selon les raisons principales de non signalement des cas de corruption



Source : ETM

9.5 Opinions des populations sur les questions de gouvernance

Plus de 80% des enquêtés ont déclaré qu'ils sont d'accord avec les propositions selon lesquelles une personne est libre de dire ce qu'elle pense, de s'inscrire dans l'organisation politique de son choix ou de voter sans aucune pression.

En ce qui concerne les questions liées à la place des femmes dans la société, 95% des enquêtés ont déclaré qu'ils sont d'accord sur le fait que les femmes peuvent occuper un poste de leader dans la société. Idem pour les personnes qui ont déclaré qu'ils sont d'accord sur le fait que la violence faite aux femmes est un problème commun.

Cependant, les proportions des individus qui ont déclaré qu'ils sont d'accord avec le fait que les élections sont libres et équitables ou le fait que les gens sont égaux devant la loi sont respectivement de 49,4% et 58,7%.

Tableau 65 : Proportion des individus selon leur liberté d'expression et l'égalité des individus

	Désaccord (%)	Ni d'accord ni désaccord (%)	Accord (%)	NSP (%)
Libre de dire ce que vous pensez	6,7	4,5	87,2	1,6
Libre de choisir de vous inscrire dans L'organisation politique	2,8	1,4	93,3	2,4
libre de choisir pour qui vous votez sans aucune pression	0,8	2,4	95,9	0,8
élections sont libres et équitables	29,3	9,6	49,4	11,8
les gens sont égaux devant la loi	29,5	6,1	58,7	5,7
les garçons et les filles ont accès à l'éducation	16,5	4,9	72,4	6,3
une femme peut occuper un poste de leader	1,8	2,2	95,9	0,0
la violence faite aux femmes est un problème commun	1,2	1,8	95,7	1,2
il existe des soutiens pour les femmes victimes de violences	6,7	3,7	86,6	3,0
une femme peut posséder ses propres terres	15,4	6,1	67,7	10,8

Source : ETM

Conclusion

La situation de gouvernance et gestion des biens publics intéressent vraiment la population de Lomé. Il ressort de cette étude que la plupart des résidents de Lomé estiment que la santé ou l'éducation devrait être la priorité les plus importantes de l'Etat. Par ailleurs, les résidents de Lomé ne font pas confiance aux institutions d'Etat, tels : la présidence, Gouvernement, la police et les tribunaux. La quasi-totalité des résidents sont d'accord avec le fait que les togolais sont libres de dire ce qu'il pense ; libre de choisir de s'inscrire dans l'organisation politique et de voter sans aucune pression. En ce qui les questions liées aux femmes, presque que tous les résidents interrogés lors de l'enquête, sont d'accord sur le fait qu'une femme peut occuper un poste de leader ; et la violence faite aux femmes est un problème commun.

Cependant, seulement, un peu plus de la moitié des personnes enquêtées sont d'accord du fait que les élections sont équitables ; et le fait que les gens sont égaux devant la loi.

10 Mise à jour des informations des ménages

10.1 MIGRATION

Introduction

Dans le cadre de la production des données actualisées à temps réel sur les conditions de vie des ménages, et en vue de permettre aux différents acteurs de développement d'utiliser les données pour faire le suivi et l'évaluation des effets de leurs actions, l'INSEED a réalisé depuis le mois de février 2014 une enquête par téléphonie mobile (ETM). Cette enquête est un outil développé par la Banque Mondiale pour le suivi des conditions de vie des ménages qui permet de collecter la quantité d'informations minimum nécessaire à l'identification et à la classification de groupes cibles, et de fournir les indicateurs de base de bien-être permettant de faire le suivi des programmes de réduction de la pauvreté.

Ce rapport présente une analyse de quelques indicateurs essentiels, du module « migration » qui permet d'appréhender les différents mouvements des populations de la ville de Lomé et de ses environs ainsi que les raisons de ces mouvements. La collecte des données du volet mis à jour des informations des ménages a porté sur un échantillon de 494 ménages durant le mois de Juin 2015.

10.1.1 Présentation générale de l'échantillon

L'échantillon auquel ce module a été administré comptait en somme 1950 individus au moment de l'enquête de base réalisée en février 2014. Cette population a enregistré l'arrivée de 27 nouveaux individus dans 12 ménages mais aussi le départ de 18 individus donnant ainsi lieu à un accroissement de neuf individus.

10.1.2 Mouvement des anciens individus des ménages

A la question de savoir si les anciens individus composants les ménages au moment de l'enquête de base sont encore membres résidents du ménage, pour 98,92% la réponse est « oui » et 0,92% des individus sont définitivement partis. Quant au 0,16% restant, ils sont déclarés décédés.

Tableau 66 : Proportions des individus selon leurs départs ou non des ménages

Les individus sont-ils toujours un membre de la famille ?	Effectif	Proportion (%)
Oui (y compris les membres absents depuis moins de 3 mois)	1 929	98,92
Non, il/elle est définitivement parti(e)	18	0,92

Non, il/elle est décédé(e)	3	0,16
Total	1950	100

Source : ETM

En ce qui concerne les individus qui ont quitté leur ménage, la plupart se sont réinstallés dans la ville de Lomé, par contre 04 se sont réinstallés hors de la ville de Lomé et de ses environs tout en étant au Togo et 03 résident actuellement à l'extérieur du pays².

Tableau 67 : Proportions des individus selon les nouveaux lieux d'installation de ceux qui ont quitté leur ménage

Nouveaux lieux d'installation de ceux qui ont quitté leur ménage	Effectif	Proportion (%)
Extérieur du pays	3	16,67
Hors de Lomé (Mais au Togo)	4	22,22
LOME	11	61,11
Total	18	100

Source : ETM

Les raisons pour lesquelles les individus quittent leur ménage sont assez diverses. En effet, 38,89% des individus ont quitté leur ménages parce qu'ils se sont mariés. (16,67%) des individus ayant quitté leur ménages le font parce qu'ils vont rejoindre d'autres membres de leur famille. Certains soutiennent que leur migration est d'ordre économique (22,22%) : les raisons évoquées sont la recherche d'emploi, le début d'un nouvel emploi ou d'une nouvelle affaire. Pour le reste des individus ayant émigrés (22,22%) les justifications varient entre le fait de rejoindre leur propre maison, le fait d'aller apprendre un métier, le fait de rejoindre les parents ou encore les difficultés de cohabitations. Le mariage et le regroupement familial constituent donc la première raison pour laquelle les individus quittent leur ménage.

Tableau 68 : Proportions des individus selon les raisons pour lesquelles ils quittent leurs ménages

Raisons principales des déménagements	Effectif	Proportion (%)
Pour vivre avec des membres de la famille	3	16,67
Mariage	7	38,89
Recherche d'emploi	2	11,11
Début d'un nouvel emploi/affaire	2	11,11
Autre (préciser)	4	22,22
Total	18	100

Source : ETM

10.1.3 Nouveaux individus ayant intégrés les ménages

Entre février 2014 et juin 2015, la population de l'échantillon suivi qui était de 1950 a enregistré l'immigration de 27 nouveaux individus

² Cette interprétation est limitée compte tenu du nombre d'observations se retrouvant dans ce cas

Il est à noter que la majeure partie (44,44%) des nouveaux individus qui ont intégré les ménages est constituée d'enfants des membres des ménages. On y trouve aussi d'autres parents de ces derniers : il s'agit de nièces ou neveux (dans une proportion de 22,22%), de frères ou sœurs, de beaux-frères ou belles sœurs dans des proportions respectives de 7,41% et 11,11%.

Tableau 69 : Répartition des nouveaux individus selon leurs relations avec les chefs de ménage

Relation au chef de ménage	Effectif	Proportion (%)
Enfant biologique/adopté	12	44,44
Nièce/neveu	6	22,22
Sœur/frère	4	14,81
Beau-frère/belle-sœur	2	7,41
Autre parent	3	11,11
Total	27	100

Source : ETM

La majorité (88,89%) des nouveaux individus au moment de l'enquête n'a jamais été mariée. Quant aux autres qui ne représentent qu'une proportion relativement faible du total des nouveaux individus, ils sont soit divorcés soit mariés monogame au moment de l'enquête.

Tableau 70 : Répartition des nouveaux individus qui ont intégré les ménages selon leurs situations matrimoniales

Situation matrimoniale	Effectif	Proportion (%)
Marié monogame	2	7,41
Séparé	1	3,7
Jamais marié	24	88,89
Total	27	100

Source : ETM

10.1.4 Caractéristiques des répondants

A la question de savoir si les répondants vivent toujours au foyer ou s'ils ont déménagé, la presque totalité (98,79%) a répondu « oui », cette situation ne diffère pas de ce qui passe pour les autres individus non répondants.

Tableau 71 : Pourcentage des répondants qui vivent toujours ou non dans leurs foyers

Vivez-vous toujours au foyer ou avez-vous déménagé ?	Effectif	Proportion (%)
Oui	488	98,79
Non	6	1,21
Total	494	100

Source : ETM

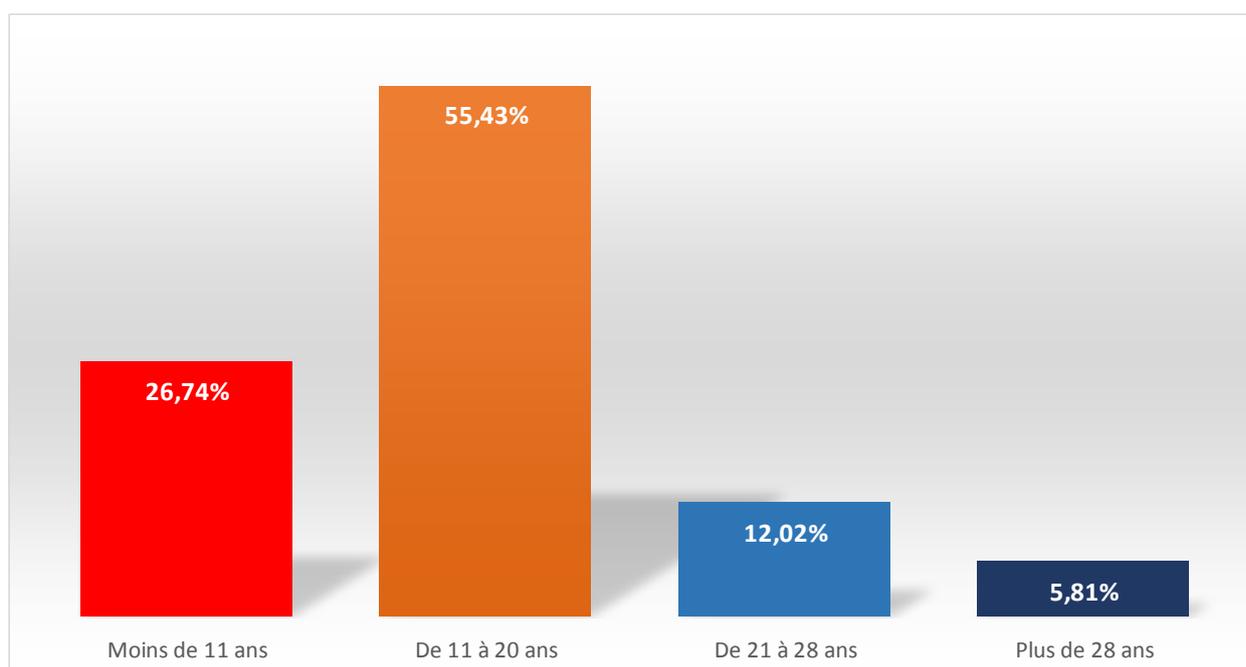
10.1.5 Déplacement des répondants par rapport à leur lieu de naissance

Un peu plus de la moitié des répondants (52,23%) affirment qu'ils ne vivent plus dans leur lieu de naissance.

Un peu plus de la moitié (55,43%) des répondants qui ont quitté leur lieu de naissance l'ont fait entre 11 et 20 ans, tandis que le quart d'entre eux (26,74%) ont quitté leur lieu de naissance avant d'avoir eu 11 ans.

Au moins un répondant sur dix (12,02%) a déclaré avoir quitté son lieu de naissance entre 21 et 28 ans et un peu plus d'une personne sur vingt (5,81%) à plus de 28 ans.

Graphique 12 : Répartition des répondants selon l'âge auquel ils ont quitté leurs lieux de naissance



Source : ETM

Il ressort de l'enquête que parmi ceux qui ne plus vivent plus dans leur lieu de naissance huit répondants sur dix (81,40%) se sont d'abord réinstallés ailleurs dans la ville de Lomé. Un peu plus d'un répondant sur dix (12,79%) s'est d'abord réinstallé hors de la ville de Lomé tout en étant toujours au Togo et le reste (5,81%) à l'extérieur du pays.

Tableau 72 : Répartition des répondants selon leurs lieux d'installation après avoir quitté leur lieu de naissance

Où vous êtes-vous d'abord installé(e) en quittant votre lieu de naissance (Préfecture, ville, village) ?	Effectif	Proportion (%)
Hors de Lomé (Mais au TOGO)	33	12,79
Hors du Pays	15	5,81

LOME	210	81,40
Total	258	100,00

10.1.6 Raison des déménagements des répondants de leur lieu de naissance

La première raison pour laquelle les répondants ont quitté leur lieu de naissance est la recherche d'emploi. En effet, plus de deux répondants sur dix (23,26%) ont déménagé de leur lieu de naissance parce qu'ils cherchaient un emploi. Egalement, mais dans une proportion un peu moindre 22,87% de ces répondants l'ont fait pour des raisons de scolarisation.

L'apprentissage d'un métier, l'insécurité, la grève sont autant d'autres raisons pour lesquelles les répondants ont déménagé de leur lieu de naissance

Tableau 73 : Répartition des répondants par raison de déménagement de leurs lieux de naissance

Quelle est la principale raison de votre déménagement ?	Effectif	Proportion (%)
Déménagement d'un parent	52	20,16
Vivre avec des membres de la famille	50	19,38
Scolarisation	59	22,87
Mariage	20	7,75
Mutation professionnelle	1	0,39
Recherche d'emploi	60	23,26
Début d'un nouvel emploi/affaire	5	1,94
Raisons de santé	2	0,78
Autre (préciser)	9	3,49
Total	258	100

Source : ETM

10.2 SECURITE ALIMENTAIRE

Introduction

Dans cette partie, il sera question d'appréhender les difficultés des ménages face aux besoins alimentaires, les changements dans les habitudes alimentaires et les causes de l'insécurité alimentaire.

10.2.1 Alimentation

Les résultats du dernier module de l'ETM montrent qu'en moyenne, les ménages de Lomé consomment les céréales, les graines et les produits céréaliers, pendant six jours sur sept. Il en est de même pour les aliments comme les épices, les condiments, la viande et les légumes. Trois ménages sur quatre (76,92%) consomment l'un de ces produits pendant sept jours sur sept. En moyenne, les ménages enquêtés ont consommé des racines et des tubercules pendant

trois jours, dans la dernière semaine qui précède l'enquête ; et les produits laitiers (yaourt, fromage, lait, etc.) environ deux jours sur sept.

Par ailleurs, la moitié des ménages enquêtées, ont déclaré qu'ils consomment des racines ou des tubercules au plus deux jours dans la semaine. Et trois ménages sur quatre ont déclaré qu'ils consomment l'un de ces aliments au plus quatre jours dans la semaine.

En ce qui concerne les produits laitiers, il ressort de cette enquête que quatre ménages sur dix (41,09%) ne consomment pas du tout les produits laitiers dans la semaine par ailleurs, un plus du tiers de ces ménages (33,91%) consomment ces produits au plus 3 jours dans la semaine.

Le tableau 74 suivant illustre les résultats de l'analyse ci-dessus :

Tableau 74 : Statistiques sommaires sur le nombre de jours que les ménages ont consommé les différents aliments

Produits	Médiane	Quartile 3	Moyenne	Mode
Céréales, graines et produits céréaliers	7	7	6,4	7
Racines, tubercules et plantains	2	4	2,6	0
Noix et légumineuses	4	7	3,6	7
légumes	7	7	6,2	7
Viande, poisson et produits animaux	7	7	6,1	7
Fruits	2	4	2,3	0
Aliments cuisinés fournis par des vendeurs	7	7	5,5	7
Lait et produits laitiers	2	3	1,9	0
Graisses, huiles	5	7	5,1	7
Sucre, produits sucrés, miel	4	7	4,7	7
Epices, condiments	7	7	6,6	7
Boissons	0	3	1,4	0

Sources : ETM, nos estimations

10.2.2 Proportion des ménages ayant connu de pénurie de nourriture au cours des 12 derniers mois

L'analyse de la section sécurité alimentaire du dernier module de l'ETM (mise à jour des informations) montre que près de la moitié des ménages (48%) ont déclaré avoir connu une pénurie de nourriture au cours des douze derniers mois. Parmi ces derniers, la durée moyenne de pénurie s'élève à environ cinq mois. Par ailleurs, un ménage sur quatre a connu de pénurie de nourriture au moins pendant six mois, au cours des douze derniers mois.

Le tableau 75 illustre les résultats de l'analyse ci-dessus :

Tableau 75 : Répartition des ménages ayant connu une pénurie de nourriture au cours des douze derniers mois précédant l'enquête

	Effectif	Pourcentage	Durée moyenne	Durée médiane	Quartile 3
Ménages ayant connu de pénurie (Mise à jour des informations des ménages)	237	48,0	4,7	4,0	6,0
Ménages ayant connu de	277	56,5	3,1	2	3

pénurie (Enquête de base)					
---------------------------	--	--	--	--	--

Sources : ETM, nos estimations

10.2.3 Causes de l'insécurité alimentaire des ménages à Lomé

L'analyse du score de Likert montre que la principale cause de l'insécurité alimentaire est la cherté des denrées alimentaires. Cette cause est suivie de la difficulté financière et des problèmes liés à l'emploi ou au chômage. En effet, la plupart des ménages qui ont connu une pénurie de nourriture au cours des douze derniers mois déclarent que la première cause de l'insécurité alimentaire est la cherté des denrées alimentaires (soit 37,1% des ménages qui ont connu une insécurité alimentaire). Elle est suivie des difficultés financières et des problèmes d'emploi ou de chômage, avec respectivement des proportions de 26,6% et 16,0% des ménages. Le tableau 76 suivant résume l'analyse ci-dessus :

Tableau 76 : Proportions des ménages selon les causes de l'insécurité alimentaire au cours des douze derniers mois

	Cause 1 Nombre de ménages	Cause 2 Nombre de ménages	Cause3 Nombre de ménages	Score de Likert³
Denrées du marché trop couteuses	88	69	53	75,78
Difficulté financière	63	38	36	50,16
Préparation de la rentrée	5	0	0	2,5
Transport trop élevés	0	1	0	0,33
Manque de denrées au marché	0	3	0	0,99
Chômage ou problème d'emploi	38	9	8	23,33
Maladie d'un parent ou funérailles	7	2	0	4,16
Autres	8	3	5	5,84
Inondations, engorgement	1	1	2	1,17
Sécheresse	21	1	1	11
En chantier	6	0	0	3
Total	237	127	105	

Source : ETM, nos estimations

10.2.4 Stratégies utilisées pour palier l'insécurité alimentaire

- **Réduction de ration alimentaire à un groupe d'individus**

En cas de pénurie de nourriture, dans plus du tiers des ménages (35,3%), les personnes qui mangent le moins sont les hommes et femmes âgés de 16 ans et plus. Aussi un ménage sur trois (33,4%) a déclaré qu'en cas de pénurie tout le monde mange des portions égales.

Le tableau 77 suivant illustre les résultats ci-dessus :

³ Le score de Likert est la somme pondérée des effectifs des ménages correspondant aux trois causes. On utilise 3 points pour la cause 1 ; 2 points pour la cause 2 et 1 point pour la cause 3 pour définir les coefficients de pondération

Tableau 77 : Pourcentage des ménages selon les catégories d'individus qui mangent le moins en cas de pénurie

	Enquête de base (%)	Module mise à jour (%)
Garçons entre 0 et 15 ans	0,0	0,0
Filles entre 0 et 15 ans	0,2	0,4
Garçons et filles entre 0 et 15 ans	0,2	0,4
Hommes entre 16 et 65 ans	5,7	8,1
Femmes entre 16 et 65 ans	5,2	9,5
Hommes et femmes entre 16 et 65 ans	46,2	35,3
Personnes âgées plus de 65ans	0,4	13,2
Tout le monde mange des portions	42,1	33,4
Total	100,0	100,0

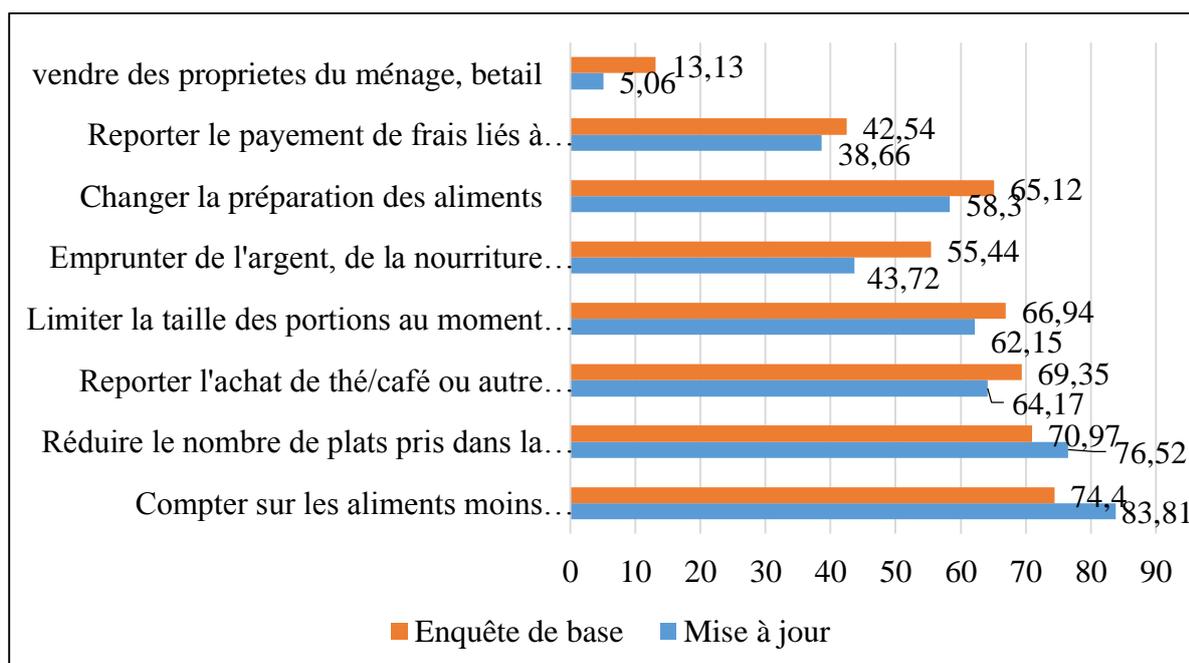
Source : ETM

- **Autres stratégies utilisées pour palier l'insécurité alimentaire**

L'analyse des stratégies des ménages pour palier le problème d'insécurité alimentaire révèle que la stratégie dominante consiste à compter sur les aliments moins coûteux et/ou moins appréciés. En effet, plus de quatre ménages sur cinq (83,81%) ont déclaré avoir utilisé cette stratégie. Elle est suivie des stratégies qui consistent à réduire le nombre de repas pris par jour (76,52%), reporter l'achat des café/thé ou d'autres articles ménagers (64,17%), limiter la taille des portions au moment du repas (62,15%), reporter le paiement de frais liés à la nourriture (38,66%), emprunter de l'argent, de la nourriture (43,72%), changer la préparation des aliments (58,33%), vendre des propriétés du ménage, bétail (5,06%) et vendre des propriétés du ménage, bétail (13,13%).

Le graphique 13 suivant résume l'analyse comparative de la proportion des ménages qui ont adopté les différentes stratégies pour palier l'insécurité alimentaire lors de l'enquête de base et de la mise à jour des informations des ménages.

Graphique 13 : Proportion des ménages selon les stratégies utilisées pour palier l'insécurité alimentaire



Source : ETM

10.3 SANTE ET BIENS DURABLES

Introduction

Cette partie présente l'analyse de la section santé du dernier module "Mise à jour des informations des ménages". Il s'agit de faire une analyse comparative par rapport à l'enquête de base réalisée en février 2014. L'enquête de base concernait 554 ménages dont 494 ont pu répondre aux questions de ce dernier module.

10.3.1 Personnes ayant souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 4 semaines précédant la collecte⁴

Il ressort du tableau 78 ci-dessous que la proportion des personnes ayant souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 4 dernières semaines a baissé de plus de la moitié. Environ 16% des répondants ont déclaré souffrir d'une maladie ou d'une blessure au cours des 4 dernières semaines contre 42,7% pour l'enquête base.

Tableau 78 : Proportion des personnes ayant souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 4 dernières semaines

	Proportions (%)
Enquête de base	42,7
Mise à jour des informations	15,99

Source : ETM

Les types de maladie ou de blessure dont ont souffert les personnes au cours des 4 dernières semaines précédant la collecte sont présentés et analysés de façon comparative dans cette partie.

Tableau 79 : Proportions des répondants suivant les types de maladie ou de blessure dont ils ont souffert au cours des 4 dernières semaines précédant la collecte

	Enquête de base (%)	Mise à jour des informations (%)
Fièvre, malaria	41,72	39,24
Maux d'estomac	6,37	12,6
Diarrhée	1,27	5,06
Vomissements	0,32	-
Mal de gorge	0,32	1,26
Respiration nasale (sinus)	0,32	-
Respiration pulmonaire	2,87	-
Grippe	3,82	7,59
Asthme	1,91	
Choc	-	1,26

⁴ Cette interprétation est limitée compte tenu du nombre d'observations se retrouvant dans ce cas. Il en est de même pour les paragraphes présentant les analyses sur les individus ayant visités un centre de santé au cours 4 dernières semaines.

Maux de tête	9,87	16,46
Problèmes de peau	0,32	-
Problèmes dentaires	0,64	1,26
Problèmes oculaires	2,87	1,26
Orl (oreilles/nez/gorge)	0,96	
Colonne vertébrale	-	1,26
Drépanocytose	-	1,26
Fatigue et vertige	-	1,26
Fatigue générale	-	1,26
Hématie	-	1,26
Mal de genoux	-	1,26
Rhumatisme	-	1,26
Trouble de vieillesse	-	1,26
Vieillesse	-	1,26
Mal de dos	2,87	2,53
Problèmes cardiaques	1,27	
Tension artérielle	4,14	1,26
Diabète	0,96	-
Fracture	0,32	-
Blessure	1,91	-
Grossesse	0,96	-
Maladie chronique non	0,96	-
Evanouissements	1,27	-
Autre	11,78	12,65

Source : ETM

Fièvre/Malaria, Maux de tête et maux d'estomac sont les principales maladies dont ont souffert les répondants au cours des 4 dernières semaines précédant la collecte des données. En effet, 39,24% des répondants ont affirmé avoir souffert de Fièvre/Malaria, 16,46% ont souffert de maux de tête et 12,6% ont souffert de maux d'estomac.

Contrairement aux maux de têtes et d'estomac pour lesquels les proportions des personnes ayant souffert a relativement augmenté par rapport à l'enquête de base, la proportion des personnes ayant souffert de Fièvre/Malaria a baissé. En effet, 41,72% ont souffert de Fièvre/Malaria durant les 4 dernières semaines précédant l'enquête de base contre 39,24% pour le dernier module. Quant aux autres maladies ou blessures, les proportions restent marginales.

Les personnes souffrantes disposent de plusieurs moyens pour se faire soigner. Elles peuvent consulter un établissement de santé publique, un centre de santé privé/ONG, un guérisseur traditionnel, aller à une pharmacie, consulter une église, se soigner à la maison, etc.

Le choix d'un moyen peut non seulement dépendre de la capacité financière de la personne mais aussi de sa culture.

Le tableau 80 ci-dessous présente une répartition des répondants qui ont souffert d'une maladie ou blessure au cours des 4 semaines qui ont précédé la collecte selon les moyens utilisés.

Tableau 80 : Proportions des répondants suivant les moyens utilisés pour soulager les maladies ou blessures

	Enquête de base (%)	Mise à jour des informations des ménages (%)
Aucun moyen	3,9	12,66
A consulté un établissement de santé publique	26,84	13,92
A consulté une église/mission	3,03	0
A consulté un centre de santé privé/ONG	25,97	5,06
Suis allé(e) dans une pharmacie	7,36	13,92
Suis allé(e) dans une épicerie locale	1,73	0
A consulté un guérisseur traditionnel	0,43	0
A consulté un guérisseur spirituel	1,73	0
A utilisé les médicaments présents au domicile	7,36	6,33
A utilisé des médicaments donnés par un ami, un parent ou un voisin	3,9	6,33
A utilisé des remèdes que je connais	14,72	37,97
Autres moyens	3,03	3,80

Source : ETM

Il ressort du tableau 80 que 12,66% des souffrants n'ont rien fait pour se faire soigner alors qu'ils représentaient environ 4% pendant l'enquête de base. L'enquête de mise à jour des informations des ménages a révélé que la plupart (37,97%) des répondants ont utilisé des remèdes qu'ils connaissent pour se soigner à la maison au lieu d'aller à l'hôpital, 6,33% ont utilisé des médicaments présents au domicile et 6,33% des médicaments reçus de la part d'un ami, d'un parent ou d'un voisin. Moins d'un répondant sur cinq a déclaré avoir consulté un établissement de santé public ou privé/ONG pour se soigner alors que ces derniers représentaient plus de 50% au cours de l'enquête de base.

10.3.2 Conditions de traitement dans les centres de santé formels

Cette partie analyse le temps mis pour se rendre à l'hôpital, le temps d'attente, les médecins soignants, les dépenses légales et illégales effectuées, etc.

Tableau 81 : Statistiques sommaires sur le temps mis pour se rendre à l'hôpital et le temps d'attente.

	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Temps mis pour se rendre à l'hôpital (minutes)	19,33	10,33	5	35
Temps d'attente à l'hôpital (minutes)	35,27	34,79	0	120

Le temps moyen pour se rendre dans un centre de santé public ou privé est d'environ 20 minutes. D'autre part, les malades mettent entre 5 et 35 minutes pour se rendre à l'hôpital. Ils y attendent en moyenne 35 minutes avant d'être pris en charge. Ce temps d'attente atteint jusqu'à deux heures dans certains cas.

Tableau 82 : Proportions de répondants selon le personnel soignant ayant diagnostiqué les maladies/blessures

	Enquête de base (%)	Mise à jour des informations des ménages (%)
Médecin/personnel hospitalier	50,68	53,33
Infirmier/ère	33,56	46,67
Auxiliaire de santé	3,42	0
Pharmacien	4,79	0
Moi-même	6,85	0
Autre	0,68	0

Source : ETM

Le module mise à jour des informations des ménages montre que les malades se font soigner par les médecins/personnels hospitalier et les infirmiers(ères). En effet, 53,33% des malades ont déclaré qu'ils se sont faits diagnostiqués par un médecin ou un personnel hospitalier.

La suite de l'analyse s'intéresse aux dépenses effectuées par les répondants pendant leur traitement à l'hôpital et le degré de satisfaction des patients.

Tableau 83 : Proportion des patients selon les types de dépenses effectuées.

	Enquête de base (%)	Mise à jour des informations des ménages (%)
Consultation	33,24	100
Carte ou cahier du patient	22,16	80
Pour les médicaments	31,58	80
Les pots de vin/paiement informel	0,28	100

Source : ETM

Contrairement à l'enquête de base, au minimum 80% des patients ont déclaré avoir effectué au moins un type de dépenses. Tous les patients ont déclaré avoir payé pour la consultation et même offert des pots de vin avant d'être pris en charge. Quatre patients sur cinq ont dû payer pour la carte ou cahier du patient et pour les médicaments.

En ce qui concerne l'appréhension du niveau de satisfaction des personnes malades qui se sont faites soignées dans un hôpital public ou privé, il convient de noter que 73,33% ont déclaré avoir été satisfait alors que le reste (26,67%) est indifférent.

10.3.3 Raisons pour lesquelles les personnes malades ne sont pas allées dans un centre de santé

Deux raisons fondamentales sont évoquées par les répondants qui ont souffert d'une maladie/blessure au cours des quatre dernières semaines précédant la collecte pour justifier le fait qu'ils ne sont pas allés dans un centre de santé pour se faire soigner. Les résultats sont présentés dans le tableau 84 ci-dessous.

Tableau 84 : Proportions de répondants selon les raisons pour lesquelles ils ne sont pas allés dans un centre de santé

	Enquête de base (%)	Mise à jour des informations des ménages (%)
La maladie/blessure n'était pas grave	16,22	35,94
Manque d'argent	78,38	46,88
Déplacement vers le centre de santé impossible	-	-
Par crainte d'une mauvaise qualité de traitement	5,41	-
Autre	0	17,19

Source : ETM

Comme le montre le tableau 84, le manque d'argent est la principale raison évoquée par les répondants pour justifier le fait qu'ils ne se sont pas rendus dans un centre de santé pour se faire soigner en cas de maladie ou de blessure ; 46,88% des répondants sont dans cette situation. L'autre raison est que la maladie/blessure n'était pas grave ; ce motif est évoqué par 35,94% des répondants.

Les autres raisons évoquées sont : maladie récurrente dont le remède est connu, maladie héréditaire incurable, pas de remède pour la maladie, etc.

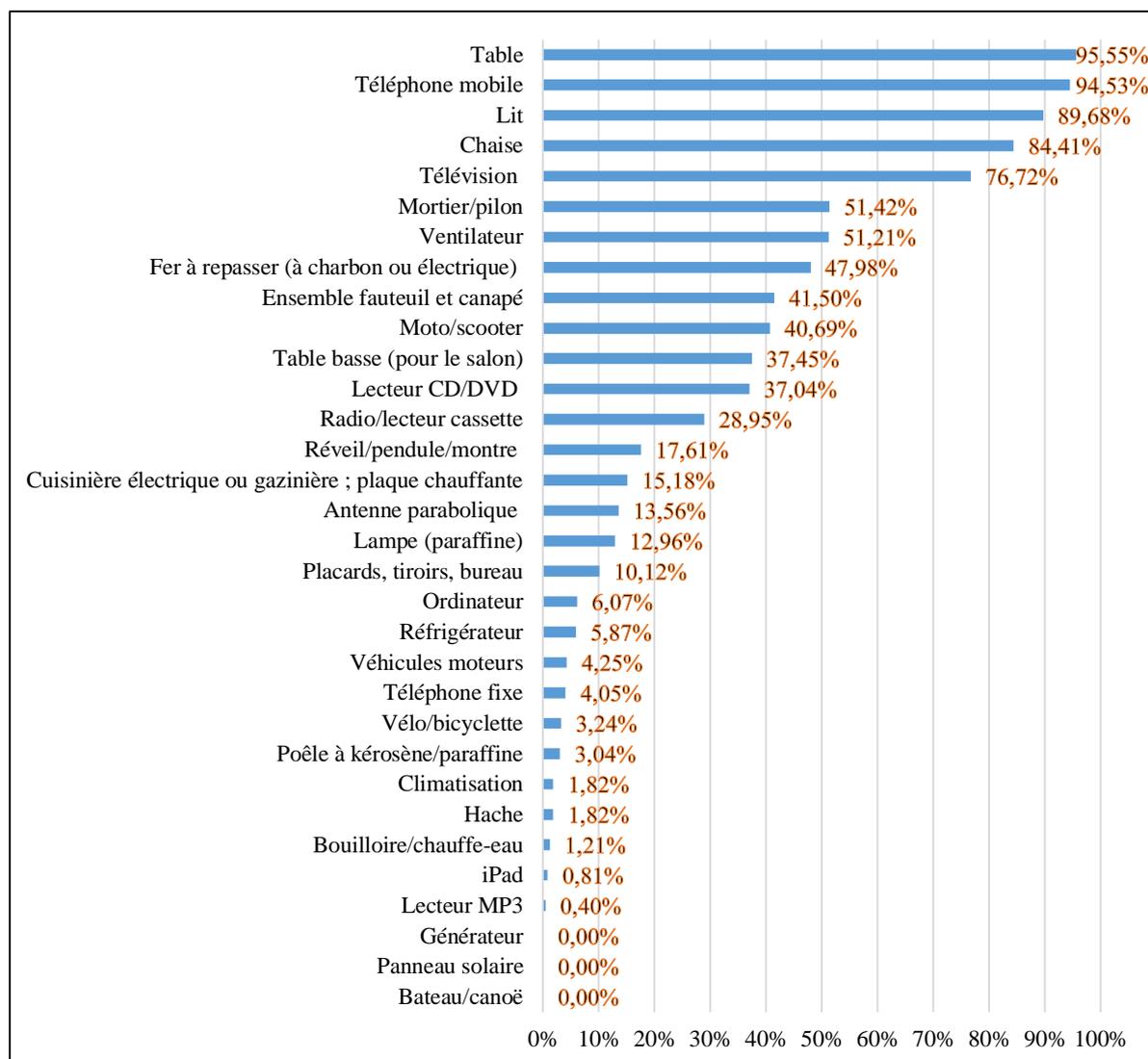
10.3.4 Possession de biens durables par les ménages

Le graphique 14 suivant donne les proportions de ménages suivant les biens durables qu'ils possèdent.

L'analyse des données du graphique 14 révèle que la plupart des ménages de la ville de Lomé possèdent les biens basiques tels que les tables, les lits et les chaises ; les biens tels que les téléphones portables et les télévisions qui, jadis étaient considérés comme des biens de luxe, sont également rentrés dans cette catégorie. Une bonne partie des ménages détient également les matériels domestiques tels que les ventilateurs, les fers à repasser, les fauteuils et canapés pour salon. La possession de moto/scooter apparaît ici élevée vu que, ce bien qui normalement est l'apanage des ménages financièrement confortables, est rentré dans les habitudes quotidiennes des ménages de la ville de Lomé en tant que moyen de déplacement par excellence. Les matériels électriques tels que les cuisinières, les réfrigérateurs, les ordinateurs, les antennes paraboliques les climatiseurs, les générateurs ainsi que les éléments plus somptueux tels que les téléphones fixes, les panneaux solaires, les véhicules..., sont eux, restés dans la gamme des objets de luxe.

En ce qui concerne les nombres des biens détenus par les ménages, on note qu'en moyenne, pour chaque bien, les ménages n'en détiennent qu'un ou deux et les prix de revente proposés par ces derniers sont dans l'ensemble assez hétérogènes. Ces prix dépendent en général des prix auxquels les biens ont été acquis, de la dépréciation que les ménages leurs accordent et de leurs besoins ou envie de s'en débarrasser ou non.

Graphique 14 : Proportions de ménages suivant la possession des biens durables



Source : ETM

Tableau 85 : Prix de vente des biens durables, proposés par les ménages

Biens durables	Prix	Ecart-type	Min	Max
Mortier/pilon	5457,14	5675,51	1000	45000
Hache	4277,78	2319,90	2500	10000
Lit	45209,93	50495,66	2000	700000
Table	10200,85	11896,95	1000	120000
Chaise	11657,77	14273,21	1500	120000
Ventilateur	10998,46	8209,51	11000	60000

Climatisation	416666,70	427931,10	150000	1500000
Radio/lecteur cassette	6947,55	5916,29	1500	40000
Lecteur CD/DVD	9617,49	4409,48	5000	45000
Lecteur MP3	17000,00	18384,78	4000	30000
iPad	102500,00	39475,73	70000	150000
Télévision	35889,18	54534,75	25000	900000
Poêle à kérosène/paraffine	6966,67	4077,23	3000	20000
Bouilloire/chauffe-eau	12000,00	11454,26	5000	35000
Cuisinière électrique ou gazinière ; plaque	39366,67	40263,60	1500	350000
Réfrigérateur	120689,70	153452,70	25000	700000
Vélo/bicyclette	17812,50	8352,40	7000	45000
Moto/scooter	277238,80	289845,60	15000	3000000
Véhicules moteurs	6875714,0	11100000,	40000	40000000
Téléphone mobile	31356,53	30700,00	4000	300000
Téléphone fixe	20700,00	15532,99	5000	60000
Ensemble fauteuil et canapé	86234,15	62235,27	4000	500000
Table basse (pour le salon)	15056,76	13531,40	3000	80000
Placards, tiroirs, bureau	74100,00	91255,25	7000	600000
Lampe (paraffine)	1993,75	1831,89	500	10000
Réveil/pendule/montre	3371,26	3076,73	800	18000
Fer à repasser (à charbon ou électrique)	4030,80	4712,08	1000	40000
Ordinateur	174933,30	157451,00	50000	900000
Antenne parabolique	27014,93	37122,03	7000	300000

Source : ETM

Conclusion

Les analyses précédentes font ressortir des éléments importants et très riches en ce qui concerne la migration et les raisons de cette dernière dans la ville de Lomé et de ses environs.

La presque totalité (98,79%) des individus enquêtés de la ville de Lomé et de ses environs vivent toujours dans leur foyer. De plus, plus de la moitié des répondants (52,23%) affirment qu'ils ne vivent plus dans leur lieu de naissance et ce pour des raisons diverses entre autres les déménagements des parents, la scolarisation, la recherche d'emploi, ou encore le fait de rejoindre sa famille etc

L'insécurité alimentaire touche un peu moins de la moitié des ménages de Lomé et son agglomération. Au cours des douze derniers mois, la durée moyenne au cours de laquelle un ménage a connu l'insécurité alimentaire s'élève à environ quatre mois. Pour pallier cette situation les ménages utilisent plusieurs stratégies à savoir :

- compter sur les aliments moins appréciés et/ou moins coûteux,
- réduire le nombre de repas pris dans la journée,
- réduire l'achat du thé/café ou autre article ménager,
- limiter la taille des portions au moment des repas.